ISSN 0245-9507

N° 277-10 F
JANVIER 1987

le peuple breton

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

LES LYCÉENS EN ACTION



Photo LE TRÉGOR

TOURISME-IMMOBILIER
LES GRANDES MANŒUVRES
SUR LA COTE SUD

BLOAVEZH MAT

POBL VREIZH

EDITO

LES DROITS QU'ON A ON NE LES PREND PAS !

L'Empire revient !

La Bretagne n'est pas la Nouvelle-Calédonie — ou plutôt Kanaky — ou la Polynésie. On n'y relève heureusement pas le colonialisme ouvert et satisfait que pratique là-bas le pouvoir actuel, après bien d'autres. Alors que le FLNKS se prête encore au dialogue, J.M. Djibaou n'est pas reçu par Chirac et la politique annoncée par B. Pons est une nouvelle menace pour les terres restituées aux Kanaka. Et le referendum prévu pour l'an prochain sera certainement étendu aux « métropolitains » de passage et à une multitude d'immigrés très récents, ceux-là mêmes à qui l'on refuse le droit de vote dans l'Hexagone. C'est en Polynésie qu'une absence pour maladie est sanctionnée, localement, par 3 jours de privation de salaire. Bien qu'en théorie, il n'existe partout que des « Français à part entière » — expression célèbre à l'époque de la guerre d'Algérie —, la lutte, sournoise ou ouverte, contre les peuples des « confettis de l'Empire » se réactive. Il faut tout le poids du PPM, à la Martinique, pour y faire face. Par contre, on y laisse la bride sur le cou aux ultras de la colonisation, dont les actions violentes sont rarement combattues (voir le verdict inique du procès de Hienghene, en Nouvelle-Calédonie).

En Bretagne : Des pouvoirs non utilisés

Malgré une absence de reconnaissance claire de son existence et de son intégrité, le peuple breton dispose d'outils — certes imparfaits — pour faire entendre sa voix et même pour prendre des décisions. Les conseils généraux ont de réels pouvoirs de gestion et le conseil régional de Bretagne (B4) peut prendre des décisions allant dans le sens du développement économique de notre pays. Hélas, l'assemblée régionale est peuplée de notables classiques, habitués à quémander avec respect et non à prendre des responsabilités. Les semaines passées, ces assemblées ont eu à se prononcer sur le financement d'un nouveau car-ferry pour la compagnie maritime bretonne BAI. En connaissant le rôle économique positif qu'elle joue, il paraît normal que l'assemblée régionale, comme les conseils généraux, décide de contribuer à l'achat du nouveau bateau. Le devoir de ces assemblées élues est de défendre l'intérêt économique de la Bretagne et aussi de veiller à une bonne utilisation de l'argent des Bretons. Cela supposerait une participation de ces assemblées aux décisions commerciales de la BAI et aux profits d'exploitation des lignes, s'ils existent. Quiconque finance doit avoir un pouvoir de contrôle. Aucune des 4 assemblées consultées n'a défendu ce point de vue. Par contre, l'assemblée régionale et plusieurs conseils généraux ont souhaité que le nouveau bateau soit construit dans un chantier naval de l'Hexagone. Pas un seul élu n'a demandé que l'argent des Bretons soit utilisé dans un chantier naval breton. Pourtant, les chantiers adaptés existent : à Saint-Nazaire, par exemple, les chantiers de l'Atlantique ont fait savoir qu'ils étaient en mesure de construire le navire, confirmant ce qu'avait demandé l'UDB par communiqué. *Ainsi, l'argent des Bretons, utilisé pour une compagnie maritime bretonne, servirait l'emploi en Bretagne.* On sait qu'avec la crise de la « Navale », nos chantiers ont bien besoin de commandes. Depuis des mois, personne ne les a consultés pour le projet. Et pas un seul élu n'a réclamé que l'argent public breton serve à faire travailler les ouvriers de Saint-Nazaire (où les records de chômage sont déjà battus). Ignorance ? Peut-être. Mauvaise défense de l'intérêt breton ? certainement. Par contre, la même assemblée régionale a longuement débattu du développement d'une activité bretonne de choc... le golf !



Scandale ! Comment on utilise l'argent public breton

Pour nous le risque de l'investissement de la SABEMEN (Société d'économie mixte qui loue les bateaux à la BAI) peut être pris, mais il implique *un contrôle effectif de la gestion de l'instrument et la construction du ferry à Saint-Nazaire.* Aux Bretons de comprendre pourquoi cette position n'a été défendue par aucun élu régional ou départemental. N'existe-t-il aucune volonté de développement global de la Bretagne chez ces élus des partis jacobins ? Les faits semblent le prouver à souhait. Des élus autonomistes de gauche auraient pu montrer le paradoxe de la droite « libérale » qui sollicite l'argent public pour une entreprise privée et exiger que cet argent public serve aussi l'emploi sur place. En 1987, ce ne serait pas un luxe.

U.D.B.

SOUSCRIPTION

Les amis du
Peuple Breton/Pobl Vreizh.

Soutenir le *Peuple Breton/Pobl Vreizh*, contribuer, à la mesure de ses moyens, à le faire connaître et à le diffuser, c'est le but de l'association 1901 « Les amis du Peuple breton/Pobl Vreizh » que des amis nous ont suggéré de mettre en place, afin de rassembler ceux qui, quels que soient leurs engagements politiques, souhaitent qu'une presse libre continue à mener le combat breton. l'exemple du « 1er parti de France », dont l'organe *l'Unité* vient de déposer son bilan et de cesser de paraître, montre que sans l'appui régulier et organisé de ses lecteurs, la presse d'opinion démocratique ne peut survivre. Aidez-nous en souscrivant, et vous serez considérés — sauf avis contraire de votre part, comme « amis » du *Peuple Breton/Pobl Vreizh*. Et comme tels, écoutés et consultés ! En attendant, poursuivez l'effort. Merci.

P. Kerisit, Sainte-Marine (50 F) ; M. Pianezza, 78 L'Etang-la-Ville (50 F) ; J.C. Bourdiec, 77 Tournai (50 F) ; L. Leroux, 14 Caen (20 F) ; C. Kervoas, Brest (50 F) ; M. Le Treut, Saint-Yvi (100 F) ; L. Timm, USA (20 F) ; G. Le Strat, 92 Nanterre (50 F) ; E. Chateau, Paris (50 F) ; S. Le Guyader, Redon (100 F) ; A. Rousseau, Saint-Etienne-de-Montluc (50 F) ; J.P. Perrot, Cholet (20 F) ; C. Le Berre, Tréguier (50 F) ; M. Génin, Rennes (95 F) ; R. Le Priellec, Lorient (50 F) ; F. Le Mentec, 69 Craponne (70 F) ; G. Connan, Perros (20 F) ; J. Le Corre, Quimper (50 F) ; A. Lucas, Brest (100 F) ; P. Arz, 14 Caen (30 F) ; B. Jarry, Fougères (50 F) ; anonyme Trégor-Goëlo (100 F) ; Y. Riou, Blain (50 F) ; R. Le Quellec, Saint-Brieuc (50 F) ; M. Lautredou, 73 La Ravoire (100 F) ; R. Fayard, 73 La Ravoire (50 F) ; M. Hochepot, 73 La Ravoire, Savoie (50 F). Total 1re liste : 1.605 F.

Les slogans (RPR) du mois

Il a bon goût
L'agneau
Pasqual !

Vivement deux mains !
(Pour matraquer)

Chirac, l'homme qui...
Mène aux pauses.

Chiche !

EN GUISE DE SOMMAIRE...

L'événement de décembre, **cela a été, en Bretagne aussi, le mouvement des lycéens et des étudiants. Pour mieux comprendre ce qui s'est passé, nous leur donnons la parole (p. 4-6).** Le problème du mois, **ce sont les projets, d'un coût sans précédent, d'aménagement touristique de la côte sud (p. 7).** Le scandale, **c'est l'opposition de l'administration française à l'enseignement du breton dans les établissements secondaires de la région parisienne (p. 10).** Le débat politique **continue : Alan Heusaff plaide pour un parti politique breton de centre gauche (p. 13) alors que Yann Fievet tire des conclusions radicalement différentes de son analyse du mois dernier (p. 9).**

La production culturelle **du mois est surtout historique et linguistique (p. 14-15-17), mais les disques (p. 16) et les autres chroniques sont aussi présentes. Bloavezh mat d'an holl, bon travail pour le peuple breton et les autres peuples sans Etat du monde (p. 11).**

Je m'abonne — le peuple breton

NOM ..... PRENOM .....
ADRESSE .....

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
  - ordinaire : 100 F (1)
  - de soutien à partir de 120 F (1)
  - étranger : 135 F (1)
  - étranger par avion : 160 F (1)

à partir du N° ..... inclus.

- Ci-joint le règlement par :
  - chèque postal (1)
  - chèque bancaire (1)
  - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ VOS AMIS... *pour un an ou pour 3 mois (gratuit)*

NOM	**NOM** .....
Prénom	**Prénom** .....
Adresse	**Adresse** .....
a fait l'abonnement	**est à abonner au P.B.**
à 100 F (chèque joint)	**recevra le P.B. pendant 3 mois (gratuit)**

EN VOUS REABONNANT, N'OUBLIEZ PAS DE NOUS RETOURNER LE CARTON JAUNE AVEC VOTRE NUMERO D'ABONNE

A Madelin, le « Chevènement » du mois !

Le « P.B. » inaugure une rubrique qui risque (hélas) d'être renouvelée chaque mois. En hommage à l'aptitude de J.P. Chevènement à jouer les girouettes, le titre de « Chevènement du mois » **sera attribué à l'homme ou à la femme politique qui prendra une position tout à fait éloignée de sa tentative de ligne habituelle. On aurait pu l'attribuer à l'ancien ministre de l'Education nationale lui-même, entre autres pour sa participation très voyante à la manifestation de la FEN à Paris, fin novembre.**

Le jury, après de longues discussions, a choisi Madelin pour la peinture libérale dont il a voulu se couvrir à propos des « manifs » étudiantes ! Venir de l'extrême-droite la plus teigneuse et essayer d'apparaître comme un homme de dialogue montre une aptitude au retournement qui vaut la citation !

Les locaux de la région « Pays-de-Loire » ont été transférés dans le nouveau et fastueux palais des Pays-de-Loire, construit à l'île Beaulieu, à Nantes. Jusque-là, l'assemblée régionale se réunissait dans la Tour Bretagne, rue de Bretagne. Pour effectuer le transport, on a fait appel à une entreprise nantaise spécialisée nommée « Bretagne-Déménagement ». Les faits sont têtus : la Loire-Atlantique est bien bretonne ! Les Nantais auront bien des raisons de protester, le 10 janvier prochain, contre l'inauguration de la maison des Pays-de-Loire, à l'île Beaulieu.

Un lycée en grève

Un lycée parmi d'autres en Bretagne. Le « Peuple Breton » a donné la parole à trois élèves, membres d'un « soviet » (!) de cinq filles qui ont encadré une lutte sur le terrain. On s'est plu à reconnaître le réalisme et la maturité de cette nouvelle génération. L'interview qui suit confirme ces impressions.

P.B. : La grève a débuté quand ?

Armelle : La grève a débuté le jeudi 27 novembre, à 8 h du matin, mais le lundi il y a eu discussions en petits groupes.

Hélène : Dès le mardi il y avait eu une réunion qui le laissait supposer. Le mardi, entre 1 h et 2 h, des délégués de terminales se sont rencontrés.

Armelle : On ne savait pas encore s'il fallait y entraîner premières et secondes. Nous souhaitions que les professeurs indiquent les aspects de la loi Devaquet, le censeur était là et l'administration était donc au courant.

Hélène : Nous avions décidé que les élèves auraient à se déterminer soit grévistes, soit en cours, et ceux qui étaient grévistes devaient signer devant leur nom.

Nadine : Ce choix-là, nous l'avions décidé le mercredi matin sans consulter d'autres établissements. Le proviseur et le censeur étaient présents à la demande du gouvernement, mais ils n'avaient aucune information officielle. Nous avons déposé un préavis de grève le mercredi matin à 11 h.

P.B. : Vous savez ce qui se passait dans les autres écoles ?

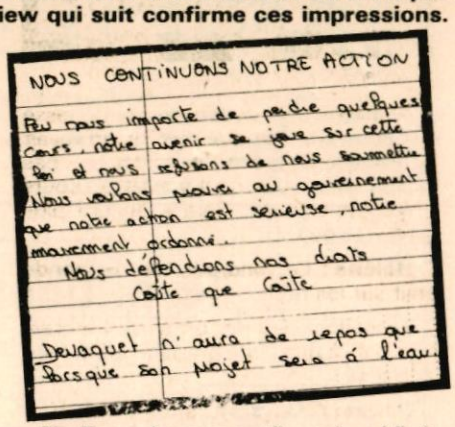
Hélène : Oui, certains étaient en grève depuis le lundi, on le savait par les journaux, par nos relations.

Nadine : Nous nous sommes occupés des projets Monory-Devaquet par les journaux en allant au CDI et en retrouvant des vieux numéros. *Ouest France* parlait de la grève, mais des numéros du *Monde* de mai parlaient de la loi Devaquet. Au mois de mai il y avait eu une première protestation, ils distribuaient des tracts au mois de mai et d'autres d'extrême-droite distribuaient d'autres tracts pour contredire cela.

Hélène : Trois étudiants sont venus faire de l'information, on a réparti les élèves en groupes dans les classes et les étudiants sont passés de classe en classe. La grève avait été décidée à 8 h avec décision d'occupation des locaux.

Nadine : On avait fait exprès des classes mélangées, premières, secondes, terminales pour avoir plus de discussions. Les étudiants avaient le projet de loi Monory-Devaquet dans le détail. Les élèves posaient des questions et ensuite il y a eu des groupes de réflexion sur ce qu'on leur avait exposé auparavant.

Hélène : Les secondes ont bien accroché.



Nadine : Le mercredi après-midi à l'internat, on avait décidé de suivre les mots d'ordre de la coordination nationale et on s'est retrouvés un groupe à faire des banderoles.

Armelle : Nous avons fait un tract aussi sur les quatre points de contestation, ce tract on l'a multiplié par 1.000 le jeudi : on l'écrivait au tableau et les autres recopiaient. Tout le monde en a fait un ou deux. Certains ont fait plus.

P.B. : La manifestation en ville s'est bien passée ?

Armelle : La manifestation s'est bien passée, nous avons occupé la rue et les carrefours. Nous avons remis ça le lendemain car on n'avait eu aucune suite du jeudi et on voulait montrer qu'on était toujours en grève et que c'était en route. On avait décidé en allant de faire une manifestation morte et de revenir en clamant des slogans pour montrer qu'on était toujours là.

Nadine : Disons qu'on avait choisi ce mode-là pour montrer que ce n'était pas une habitude et d'où le contraste entre l'aller et le retour.

Hélène : Il y avait en plus des pétitions. On était étonnés, les gens n'étaient pas tellement au courant de la loi Devaquet. Ils savaient que les étudiants étaient dans la rue mais ils ne savaient pas trop pourquoi. Ils ne comprenaient pas que pour un problème, d'après eux étudiants, on manifeste à Carhaix. Que cela bouge au niveau des petites villes, ce n'était pas habituel. Mais certains se sont fait cracher dessus. Les parents ont eu une attitude favorable dans l'ensemble. Certains élèves ne voulaient pas manifester à cause de leurs parents, on leur a conseillé de ne pas le faire non plus.

Nadine : Eux ils étaient politisés et ils nous reprochaient une manifestation contre leur gouvernement. Certains n'étaient pas au courant.

Armelle : D'autres avaient un point de vue égoïste et disaient, nous on n'ira jamais en fac et on ne voit pas pourquoi on ferait grève. Il y avait peut-être 50 % de non-grévistes. L'administration a été compréhensive, ils étaient contents car on les tenait au courant de tout ce qu'on faisait. Ils étaient satisfaits car on a montré qu'on avait une organisation.

Nadine : Au début on a trouvé bizarre l'attitude des enseignants puis on a compris qu'ils ne pouvaient pas influencer. Quand on voulait des explications et qu'ils ont refusé de nous en donner on a trouvé cela bizarre. On avait tellement parlé à la radio de manipulation qu'on a compris leur attitude.

Hélène : Beaucoup d'élèves, surtout des secondes, se demandaient si vraiment les profs étaient avec nous ou pas. Ils avaient peur d'être jugés quand ils allaient revenir en cours. Certains sont restés dépendants des profs jusqu'au bout.

P.B. : Vous avez trouvé une différence de maturité entre les niveaux ?

Armelle : On a vu des secondes et des premières très motivés et des terminales aberrants. On a peut-être fait plus attention aux terminales car on les connaissait.

Hélène : Nous avons eu un groupe des premières et des secondes très motivés à propos d'un projet de lettre aux parents par l'intermédiaire de *Ouest France*.

Nadine : La presse a bien rendu compte mais les journalistes locaux avaient pris position pour notre mouvement.

P.B. : Vous avez refusé d'aller à Paris ?

Armelle : On ne considérait pas ça comme pratiquement possible vis-à-vis de ceux qui allaient rester, ils n'auraient été qu'une centaine et ils auraient eu l'air de quoi si les plus motivés étaient partis.

Hélène : On leur avait proposé d'amener une délégation à Brest, ils ont préféré rester sur place sans laisser un groupe derrière eux.

P.B. : Le noyau organisateur, vous étiez combien ?

Hélène : On a fait l'erreur de ne pas faire un comité de grève tout de suite, nous n'avons élu un comité de grève que le lundi et déjà nous avions pris cela en charge — nous avons demandé à ce qu'il y ait un élève par classe pour faire partie du comité — on voulait que ce soit quelqu'un qui puisse parler en groupe et en général ce n'était pas le délégué de classe.

Nadine : Nous étions au départ un petit groupe a avoir pris cela en charge et les élèves nous écoutaient plus que les membres des comité élus qui montaient sur une table. Le comité lui-même venait nous voir.

Armelle : En fait nous étions trop engagés pour pouvoir nous retirer après. Nous avons voulu, un moment donné, nous fondre dans la masse et cela n'a pas marché, fiasco complet. Le comité a quand même rassemblé les propositions des élèves.

P.B. : Par rapport aux événements de Paris, quelle a été la réaction au lycée ?

Hélène : L'écœurement, certains ont fait grève le vendredi et ils n'auraient pas fait autrement.

Nadine : De 280 grévistes on est passé à 380, avec la violence, les gens se sont sentis concernés. Les non-grévistes ont formé un noyau de 30 à 40. Les votes avaient lieu à bulletins secrets.

P.B. : Quelle a été l'attitude par rapport aux cours manqués ?

Armelle : Inquiets, car nous avons décidé de reprendre les cours ce matin-là. Certains qui avaient décidé de reprendre les cours ne savaient plus ce qu'il fallait faire, car ils étaient conscients que cela dégénérait. Il y a eu une période critique entre les deux jeudis, le lundi, le mardi et le mercredi, on pensait reprendre les cours et on s'est divisés. On s'est même engueulés entre nous.

Hélène : Une bonne engueulade, nous trois on était divisés, certains voulaient continuer la grève à la Japonaise (aller aux cours, mais se déclarer gréviste). Pour le second jeudi, tout le monde était d'accord. La mort de Malik après a ressoudé tout le monde.

Nadine : En fait cela n'a bardé que le lundi matin.

Hélène : C'était un peu la panique on ne s'attendait pas à ce qu'il y ait grève, mardi cela a été impeccable, les groupes de travail se sont mis en place, les tracts et tout ça : il y avait le jeudi à préparer.

Armelle : Par contre le vendredi on a essayé de faire des groupes de réflexion sur ce qui s'était passé et sur ce qu'on avait fait et les gens n'ont pas tellement marché. Les groupes allaient de 5 à 30.

P.B. : Vous vous sentiez de taille à prendre cela en mains ?

Nadine : On n'aurait jamais imaginé qu'on aurait pu aller si loin, on ne pensait pas avoir tant d'influence ni on n'imaginait pas les forces qu'il fallait pour aller jusqu'au bout.



Macaron « fait main ».

Armelle : Au niveau de notre classe c'était un peu démoralisant, on en voyait qui faisaient grève le matin et pas l'après-midi parce qu'il y avait un cours « plus important ». Cela a encore plus divisé les gens.

Hélène : Le vendredi, tout le monde était sur les nerfs.

Armelle : A la fin on avait l'impression d'être dans une garderie et de faire la police.

Nadine : On s'est aperçus aussi à partir du vendredi que certains avaient fait grève pour louper des cours et on a gueulé contre les jeux de carte. Il y a eu un gars dans une classe qui m'a sorti, je fais grève uniquement pour rater des cours, le pire il m'a dit ça devant 30 élèves et aucun n'a réagi. Le mec m'a menacé d'une claque. C'était le vendredi et je lui ait dit, tu fais grève pour protester contre la violence qu'il y a eu hier soir et toi tu me menaces d'une claque, ton raisonnement n'est pas très logique, mais les autres en face ils ne réagissaient pas du tout.

Armelle : C'était toujours à nous de prendre les initiatives et on attendait que cela vienne d'eux. Ils nous ont quand même aidés au point de vue matériel pour faire circuler l'information. Il y a eu des bénévoles mais aussi des consommateurs.

P.B. : Financièrement comment cela s'est-il passé ?

Hélène : On a fait des quêtes, les élèves donnaient 1 ou 2 F, cela a bien marché, il y a eu la vente des badges pour les profs.

Nadine : Des agents ont donné de l'argent aussi, beaucoup d'argent même.

P.B. : C'était vraiment apolitique ?

Hélène : Ici, oui.

Nadine : On avait eu un entretien avec la CGT pour la manif du mercredi, la CGT avait demandé à nous rencontrer.

Hélène : Ils nous ont demandé ce qu'on attendait d'eux.

Nadine : On leur a fait comprendre clairement que l'on ne voulait pas que cela se passe comme en 1968.

P.B. : Les filles ont joué un rôle essentiel dans l'encadrement ?

Hélène : Aucun gars n'a accroché un peu de « je-menfoutisme ».

Nadine : Chistophe était plus extrême que nous, certains voulaient monter à Paris et répondre à la violence par la violence, c'était moins réfléchi.

P.B. : Le bilan personnel ?

Hélène : Déçue un peu par le manque de maturité des gens, autrement cela s'est correctement passé. Cela aurait pu être pire car les élèves ont suivi largement.

Armelle : Déçue aussi par certaines personnes mais enrichissant comme expérience, cela m'a appris à connaître des gens, à découvrir des solidarités entre certaines personnes sont apparues, on a pu juger d'autres aussi et là aussi c'est maintenant fini aussi.

Nadine : Une expérience enrichissante au niveau du lycée, ce que je ressens c'est une inquiétude au niveau national avec tout ce qu'il y a eu, les droits de l'homme qui ont été bafoués. On était d'accord là-dessus, on se sentait forts, on aurait peut-être pu aller plus loin dans ce qu'on a fait. On était une telle masse, on aurait pu changer beaucoup de choses.

Lettre aux étudiants :



L'automne du refus

Yann FIEVET

Vous étiez des milliers, des dizaines de milliers, des centaines de milliers, tous tendus vers un objectif apparent : le retrait d'un projet de loi que vous estimiez inacceptable. Là vous avez gagné.

Vous disiez « 1968 c'est vieux, 1986 c'est mieux ! » C'était mieux. Jusqu'en cette nuit du 5 décembre. Là, vous avez souffert.

Et cette souffrance vous ouvrit les yeux. Un mort. Pourquoi ? D'abord on refusa de vous prendre au sérieux, de manière insultante et trop longtemps. Ensuite, on ne voulut pas vous écouter. Enfin, on vous réprima, durement. Si durement que quelques-uns restèrent sur le pavé et que l'un d'entre vous en perdit la vie. Sur l'instant, vous ne compreniez pas. Vous étiez désemparés. A l'allégresse succédait l'effroi. Dans quel pays viviez-vous ? Quelques heures avant le retrait du projet, un étudiant ne s'exclamait-il pas lors d'une assemblée générale : « Nous pensions que ceci n'existait que dans les films ou dans les régimes totalitaires. Et Malik a été assassiné. En France. Rien ne sera plus comme avant ».

Vous vous disiez tous apolitiques. Beaucoup d'entre vous découvraient soudain que selon le gouvernement en place, la façon de régler certaines questions est toute différente. La droite est par nature répressive. C'est ainsi, vous n'y pouvez rien, dans l'immédiat. Nous sommes loin du projet Devaquet ? Le croyez-vous vraiment ? Le libéralisme repose sur l'inégalité car il sert et favorise les élites. C'est précisément ce que vous

refusez. Quand on ose s'élever contre une telle approche du fonctionnement de la société, on est accusé de réticence à l'égard du progrès social et économique. Si on insiste on prête le flanc à la répression, une répression parfois surprenante dans sa vigueur.

Tirerons-nous des enseignements de ces événements ? D'abord êtes-vous prêts, dans votre grande majorité, à considérer les suites à donner à ces événements ou bien ces derniers sont-ils seulement une parenthèse dans votre scolarité ? Certains vont rester vigilants. Mais les autres, tous les autres ? N'avez-vous rien à exiger d'un gouvernement qui a utilisé une telle violence ? Peut-on laisser impuni le comportement des « nettoyeurs des rues » motorisés et empreints de bestialité ? Ne comptez pas sur le gouvernement pour s'auto-sanctionner. Le chef de cette brigade de la mort a été suspendu... parce qu'il n'avait pas informé assez rapidement sa hiérarchie de ce qui s'était passé dans cette petite rue du quartier latin. Aucun doute, le message sera entendu par une partie de la police : « Vous pouvez tuer, mais prévenez très vite M. Pasqua ».

Pouvez-vous encore vous dire, ainsi insoucieusement, apolitiques ? que vous ne soyez pas attirés par les partis politiques, que le jeu politicien vous répugne est compréhensible. Vous avez même sans doute raison. Mais la politique ce n'est pas que cela. C'est aussi savoir apprécier une politique, se situer par rapport à elle, finalement prendre parti. C'est à cette condition ultime que l'individu devient pleinement un citoyen.

Je crois que vous savez maintenant qu'il existe des gens pour souhaiter la répression dès lors qu'ils croient en danger certaines « valeurs » ou certains privilèges exorbitants. Soyons un instant inconvenants, sont-ce bien les rues qu'il faut nettoyer ? Certains ministères ne sont-ils pas plus encrassés ? Certain procureur de la République ne fait-il pas tache dans le paysage ? Des journaux, en publiant les torchons de certains journalistes ou « écrivains » n'ajoutent-ils pas à la saleté ? Des noms ? Vous les avez tous à l'esprit. Dans le genre anti-jeunes et raciste, Geneviève Dormann et Louis Pauwels (1) me semblent former un joli couple. La chère Geneviève se permet d'écrire que pour un grand malade comme Malik, il valait mieux mourir le 5 décembre pour une cause que dans six mois sur un lit d'hôpital. C'est si horrible que l'on en réclamerait la censure. Répondons au docteur Dormann : vous êtes, comme tout un chacun, mortel ! alors ne vaudrait-il pas mieux, que vous disparaissiez aujourd'hui dans une certaine notoriété plutôt que demain dans l'indifférence si l'antiracisme et la compréhension d'autrui triomphaient ? Quant à l'ignoble Loulou.. Rien que d'entendre son nom, j'attrape la nausée. Il vous a affublé des pires tares et adressé les reproches les plus grands. Car on vous en a reproché des choses. Un homme seul n'aurait pas suffi. Vous étiez manipulés, vous ne saviez pas lire un texte, vous ne saviez pas réellement ce que vous vouliez, vous n'aviez pas d'imagination... J'en passe. Et des plus honteuses. Une dernière pourtant car elle vaut son pesant de bêtise, surtout de la part d'un ministre : vous descendiez le jeudi dans la rue parce qu'il faisait beau ! Consternant non ?

Pour vous avoir vu agir pendant près de trois semaines, je peux affirmer que tout ceci n'est que fantaisie. Par ailleurs, vous avez apporté un démenti cinglant à ce que je pensais de vous depuis quelque temps. Je me demandais si votre seule ambition n'était pas de devenir une espèce de Bernard Tapie ; si vous n'étiez pas incapables de porter intérêt à autre chose qu'à vos chères études avant d'avoir atteint un tel objectif. Je suis content de m'être trompé.

Les cours aujourd'hui ont repris. Je vous parle à nouveau des Théories de la Croissance Economique et d'autres savantes élucubrations. Pourtant, vous avez raison : rien ne sera plus comme avant. J'ai appris de vous. Vous avez appris des politiciens ringards. Nous sommes désormais plus riches. C'est par vous qu'une société plus juste et pluri-culturelle pourrait être construite. Alors il n'y aurait plus de place pour ces affreux que l'on a vu à l'œuvre ces temps derniers, tantôt jouant de l'intervention musclée, physique ou verbale, tantôt maniant la plume méchante. Que votre élan généreux ne s'arrête pas aux Invalides ou au quartier latin.

(1) NDLR : Leur presse parisienne échappe bien heureusement à la lecture de l'énorme majorité des Bretons.

TOURISME

Grandes manœuvres sur la côte Sud

Complexe touristique de luxe en baie d'Audierne

M. Guy Ténart : « Je suis un rassembleur »

Sport, oxygénation et remise en forme. C'est sur cette trilogie moderne, traduite en termes de marché, que repose le projet de complexe touristique de luxe qu'un promoteur privé, M. Guy Ténart, agissant pour le compte d'investisseurs français et internationaux, envisage de réaliser sur quatre sites de la baie d'Audierne. Le village de vacances de Plovan, dans cette perspective, ne serait plus qu'une composante d'un ensemble beaucoup plus vaste englobant le domaine du Guilguiffin, où serait aménagé un golf 18 trous avec country-club, un hôtel, des équipements techniques pour le fun-board, et un autre golf de bord de mer à la Torche, enfin un centre de thalasso-thérapie à Penhors en Pouldreuzic. M. Ténart était ces jours derniers en Pays bigouden et à Quimper, où nous l'avons rencontré. Il nous en dit plus sur ce programme ambitieux représentant globalement un investissement de deux cent cinquante millions de francs.

1. Vous avez dit « tonique »

Que se passe-t-il donc dans le ciel touristique breton ? La Bretagne est soumise à une avalanche touristico-immobilière et foncière, base de loisirs par ici, terrain de golf un peu partout, centres de remise en forme, ports de plaisances, etc. Le gibier attendu vole plutôt, paraît-il, dans le haut de gamme, fortunés et décideurs de tous styles de l'hémisphère nord...

Curieusement même, la mauvaise qualité météo des étés 85 et 86 en Bretagne semble avoir décuplé l'ardeur des promoteurs. Le plus petit comité local de tourisme y va de son couplet sur la tonicité bretonne, nouvelle valeur-étalon du tourisme breton. Les élus sont aux aguets. Bref, le tourisme breton a enfin trouvé sa véritable voie, abandonnant du même coup la recherche de l'ensoleillement béat qu'une météo capricieuse s'obstine à nous refuser trop souvent.

2. M. Ténard voit grand

Le projet de complexe touristique du Pays Bigouden en est la meilleure illustration. Rappelons-en les grandes lignes (PB novembre). Autour du village de vacances de Plovan viendraient se greffer un « country-club » avec un golf de 18 trous au manoir de Guilguifin, à Landudec, un hôtel et un centre technique à Beg an Dorchen, en Plomeur, avec là aussi un golf en bord de mer. A Penhors-Pouldreuzic ce sera un centre de thalassothérapie ; en plus, il faudra compter des terrains de tennis, piscine en eau de mer, l'aménagement routier correspondant à une fluidité de circulation entre ces éléments. Le tout est soldé à 25 milliards de centimes, la fourchette d'emplois créés varie de 50 à 200, dont un nombre incertain pour la main-d'œuvre locale.

Le promoteur de cet ensemble est un certain Guy Ténard, inconnu dans le secteur jusqu'à présent et qui se présente comme un rassembleur : lui aussi est un ardent disciple de la nouvelle tonicité bretonne. Selon lui, un pays sans pluies est un pays triste et nous avons la chance de bénéficier de belles éclaircies, c'est sur ce plus que M. Ténard bâtit sa stratégie en combinant détente, sports, remise en forme, en visant bien entendu là aussi le haut de gamme.

Du fric à gogo ?

En cette période de crise où les revenus et les investissements sont au plus bas, on reste quelque peu ébahi devant cette valse de milliards pour le développement touristique... et on pourrait croire qu'il y a beaucoup de vent dans tous ces projets. Il est vrai que certains d'entre eux comme le centre de loisirs d'Ergué Gabéric, à base de capitaux saoudiens, a disparu peu de temps après son annonce.

En effet, si M. Ténard avance de grosses sommes de toutes origines (qu'il n'a pas encore), sa tactique est simple : associer et même intégrer les collectivités locales, le département à son œuvre, toujours sous le signe du rassembleur, d'où la demande de 3

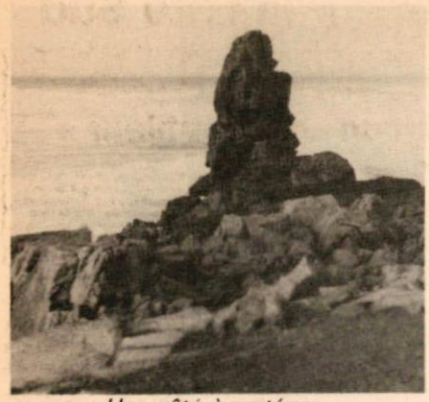


milliards de centimes au département comme garantie d'emprunt, « pour rassurer les financiers ». Le département du Finistère, vu le chiffre, a dû reculer. Il y a aussi, grâce au village de vacances de Plovan et à Beg an Dorchen, la volonté de s'intégrer à l'ensemble de la baie d'Audierne, ensemble écologique reconnu que le Conservatoire du littoral essaie de sauvegarder à grands frais d'argent public, il y a toutes les routes, les assainissements qui resteraient à la charge des collectivités. En vérité, le paquet est assez bien ficelé et dépasserait le coup par coup de quelque apprenti en promotion.

L'espace breton convoité

Il est à craindre que l'éternelle question « quel tourisme pour la Bretagne ? » n'est pas près de connaître une réponse cohérente, tant les appétits particuliers semblent organisés. La situation actuelle de l'agriculture avec les quotas laitiers notamment laisse prévoir que des zones de culture de plus en plus vastes seront laissées en jachère et offertes à bas prix. Bien que meilleur, le sort de la pêche reste fragile. Sous couvert de tonicité, de loisirs, de sports, il y a là de quoi déclencher une véritable OPA sur l'espace breton. Le manque de véritable autorité politique publique en Bretagne qui permettrait de peser sur les luttes engagées pour la défense de l'emploi et d'un potentiel productif dans l'agriculture, la pêche, l'industrie, laisse un énorme vide qui peut permettre les pires dérives.

Il y a sûrement un marché du tourisme de loisirs, de la remise en forme qui peuvent assurer un certain nombre d'emplois de service et l'intérêt des touristes le prouve, c'est la sauvegarde de nos sites naturels, la mise en valeur de nos richesses culturelles et artistiques, en un mot l'ambiance d'un pays



Une côté à protéger.

bien vivant qui sont les meilleurs atouts d'un tourisme ouvert au plus grand nombre et se combinant avec l'intérêt des Bretons eux-mêmes. Le succès, par exemple, de l'exposition de Daoulas (Les Celtes) est révélatrice de l'attrait d'un tourisme culturel de qualité.

Pour conclure, il nous faut appeler les élus, maires surtout, à plus de sagesse vis-à-vis des mirages touristiques, à écouter un peu plus la population : il suffirait de rappeler l'affaire de la retenue d'eau du moulin neuf, dite Toul-Dour Bénard, du nom de l'illustre ex-maire de Pont-l'Abbé, qui l'a fait construire avec le SIVOM bigouden, droite et gauche confondues.



L'eau sale de Toul-Dour Bénard.

Empêcher l'irréparable

Aujourd'hui, après avoir dépensé en plus de la construction du barrage depuis 1977, près d'un milliard de centimes pour rendre l'eau potable, les mêmes élus sont impuissants car la retenue a été bâtie en aval complet d'un bassin cultivé de 5.000 ha et d'une pisciculture ; si bien qu'il faudrait abandonner toute activité agricole ou autre dans cette zone sur Plonéour, Tréméoc et Plogastel. Les résidus de toutes natures polluent et pourrissent l'eau de la retenue et les traitements proposés n'y peuvent rien, même les poissons rouges n'y résistent pas l'été quand la chaleur accroît encore la pollution. En 1977, l'opposition des agriculteurs du comité de défense de l'UB a été traitée par l'ironie. Il est permis de se demander si les graves erreurs passées serviront à quelque chose quand on voit à nouveau dans la presse ces jours-ci un projet de port de plaisance au Cap-Coz, en Fouesnant, rejeté par la population et adopté à une voix de majorité par le conseil municipal.

C'est dire qu'il est urgent de relancer sérieusement sur la Bretagne une autre approche du phénomène touristique, cette donnée est à prendre en compte par tous ceux qui, comme l'UDB, cherchent à organiser la défense des intérêts bretons sur une base élargie.

D'autres le disent

Eau du robinet

Toul-Dour : mauvais choix et démission des élus selon un ancien responsable agricole

La mauvaise qualité de l'eau en Pays bibougen, n'est ni le fait du hasard, ni de la fatalité, mais résulte d'un mauvais choix et d'une certaine démission des élus. C'est l'analyse sans complaisance que fait Jean Perhirin, de Plozévet, ancien responsable cantonal structure de la FDSEA, dans un courrier qu'il nous a dressé et que nous publions ci-après.

M. Perhirin ne joue pas les Cassandre à bon compte. Il faut rappeler qu'à l'époque (1976), une vive opposition au projet s'était exprimée, notamment dans les organisations agricoles.

Une pièce à verser au dossier donc, au moment où le débat refait surface.

Autrefois, dans certaines fermes, surtout hors de Bretagne, il y avait des mares où les animaux se désaltéraient. C'était la réserve d'eau. Pour raisons sanitaires, ces mares étant des « bouillons de cultures », elles furent supprimées.

Aujourd'hui, certains élus, suivant l'idée de l'administration, ont décidé d'en créer pour les humains comme c'est le cas de la retenue d'eau du Moulin Neuf en Plonéour-Lanvern. Est-ce un progrès ?

Le secrétaire général de la préfecture, recherchant une solution à ce problème, veut d'après l'article du 13 novembre « Ouest-France », *« dresser une carte des installations susceptibles de polluer l'eau »*. Il ne devra à mons avis que retenir les installations postérieuses à la construction de la retenue d'eau et n'ayant pas eu d'autorisation administrative, s'il y en a.

Face à un tel gaspillage des deniers publics pour un résultat désastreux, il reste deux solutions :

— créer un désert au-dessus du barrage en y interdisant toutes activités agricoles industrielles, artisanales et mêmes ménagères. Cette solution n'est pas à retenir ;

— recenser et remonter au plus près de toutes les sources dans toutes les communes du secteur et diversifier au maximum les points de captage, rendant chacun responsable de son point d'eau et interconnecter le réseau de distribution pour pallier aux pénuries estivales. Les captages près des sources avec des réserves puis l'acheminement vers la grande station de pompage peut aussi être étudié comme solution ; ainsi l'eau brute venant à la station n'aura pas croupi avant d'être mise en réserve dans le château d'eau.

Peut-être n'est-il pas trop tard qu'une association de consommateurs se mette en place afin de rechercher une bonne utilisation des deniers publics, une qualité irréprochable de l'eau et à un prix convenable.

U.D.B.

Un nouveau départ

Oui, c'est possible ! Nous sommes dans la dernière ligne droite pour les remboursements des dettes de l'UDB. Certains n'y croyaient plus. Quelques-uns, parmi nos créanciers, ont légitimement tremblé dans leur petite culotte. On les comprend. Quelques autres, parmi nos adversaires, se réjouissaient de nous voir patauger dans la choucroute. Définitivement, pensaient-ils !

Il nous faut maintenant repartir de l'avant, être davantage présent dans le débat politique — avec des moyens renouvelés — , multiplier les initiatives. Reconvaincre ceux qui n'y croient plus. Remonter la pente de l'intox, du soi-disant libéralisme, de la mafia du veau d'or, du club majestueux des majorettes du fric tordu et des coups tordus.

Ceux d'entre vous qui n'acceptent pas de bon cœur le SIDA des quotas laitiers, la dégringolade de la marine marchande, le recul de l'électronique du Trégor-Goëlo, sans parler des autres aspects du problème breton : affaiblissement de l'industrie du bâtiment, si importante chez nous, problèmes culturels, inefficacité du Conseil régional, absence de politique d'aménagement du territoire, même si vous ne voulez pas adhérer à votre mouvement, aidez-nous !

Acceptez un prélèvement automatique mensuel du montant qui vous convient (cela va de 10 F à 500 F par mois aujourd'hui), que vous pouvez arrêter quand vous voulez. Vous ne serez ni plus riches, ni plus pauvres véritablement... et vous contribuerez à une action continue, nécessaire, que vous approuvez.

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

accepte
un prélèvement bancaire (1)
un versement sur CCP (1)
au profit de l'UDB
(F par mois)
à adresser à UDB, BP 203, 56102 L'orient Cedex

(1) Rayer la mention inutile.

(voir aussi bulletin p. 10)

Non à l'interdiction des cours de breton dans les lycées de Paris et de banlieue



L'APLB fait une bonne information.

Depuis dix ans, des cours de langue bretonne sont dispensés dans les lycées de Paris et de banlieue. Menaces, ces cours sont en danger !

1. A PARIS : L'APLB (Association des professeurs des langue bretonne) dénonce les pressions dont sont l'objet élèves et enseignants (M. Ronan Trémel).

83-84 : Paiement à mi-salaire d'un service à temps plein, et ce pendant deux ans.

1984 : Mutation de l'enseignant sur l'académie de Versailles pour enseigner une autre matière. Refus de l'enseignant. Réintégration à Paris. Deux mois de retard. Perte d'effectifs.

Rentrée 1985 : Nomination sur un lycée de maçonnerie, pour enseigner l'anglais. Refus de l'enseignant. Réintégration au lycée Voltaire au bout de 2 mois et demi. Perte d'effectifs.

Rentrée 1986 : Nomination sur un poste de sciences physiques à Paris. Interdiction d'informer les élèves sur la « possibilité » d'étudier le breton.

La volonté du rectorat de Paris est claire : casser un enseignement qui tend à se développer. Trois postes pleins de breton seraient nécessaires dans cette académie.

2. En banlieue : L'APLB (Association des professeurs de langue bretonne) dénonce la situation qui est faite à l'enseignement du breton en banlieue, notamment dans l'académie de Versailles. Malgré les promesses du ministère de l'Education Nationale (Mission à l'action culturelle des langues et cultures régionales), il n'existe toujours pas de poste à plein temps dans cette académie. M. Serj Richard, maître-auxiliaire de breton depuis 1982, n'enseigne cette matière que pour 6 heures. Il risque de se voir confier un enseignement de français en complément pour la rentrée 1987.



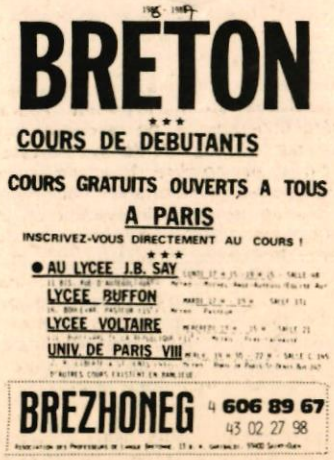
Pour alerter l'opinion publique et les médias, plusieurs cours ont eu lieu dans le hall de la gare Montparnasse.

A Enghien (lycée Gustave Monot), il y a plus de 80 élèves inscrits en breton cette année. Le principe et le financement de 3 heures supplémentaires pour le dédoublement de ce cours avaient été obtenus par l'APLB auprès du rectorat. Le chef d'établissement s'oppose à ce dédoublement.

A Versailles (lycée Hoche), de nombreuses demandes existent pour l'ouverture d'un niveau débutant. Le chef d'établissement s'y oppose malgré l'avis du ministère (rentrée 1986).

A Vincennes (lycée Berlioz), académie de Créteil : rentrée 1986, des demandes pour la réouverture du cours supprimé en 1984. Refus du chef d'établissement qui attend également le paiement d'autres heures d'enseignement.

A Herblay (collège Jean Vilar), Mlle Monique Mary n'a pas été payée l'année dernière, elle n'enseigne pas cette année.



Emploi à plein temps pour M. Richard : Les cours de Versailles et Enghien doivent démarrer d'urgence !

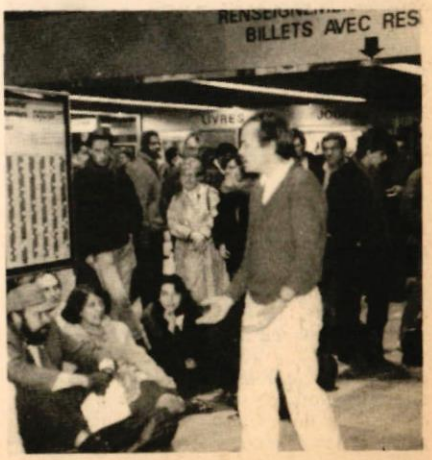
Re zo re
Ouzh piv 'vez graet goap ?
Trop c'est trop
De qui se moque-t-on ?

Depuis la loi Deixonne (1951) et la circulaire Savary (1982), le droit d'enseigner les langues régionales reste théorique. C'est à tous les niveaux que l'APLB rencontre des freins : ministère, rectorat, chefs d'établissements. L'APLB exige la mise en place d'une politique cohérente pour l'enseignement du breton, demande à M. Monory de la recevoir dans le cadre de la large concertation annoncée.

Réouverture de tous les cours supprimés ! Mise en place des cours promis ! Création de postes et dans l'immédiat, titularisation en breton de MM. Trémel et Richard.

Pour tous renseignements, APLB, 13 bis rue Garibaldi, 93400 Saint-Ouen, tél. 46.06.89.67, 43.02.27.98.

Serge RICHARD
APLB, décembre 1986



ETUDE

LA BRETAGNE A CHANGÉ (2)

Quelles conclusions politiques ?



A. Libéralisme, social-démocratie... ou autre chose ?

Si le retour de la droite et la mise en place de sa politique libérale viennent nous rappeler que la droite et la gauche en France ce n'est pas tout à fait la même chose, il ne faut pas perdre de vue que des points essentiels, même si pas toujours apparents, existent entre les deux approches : la démarche néo-libérale et la démarche du gouvernement Fabius d'avant mars 1986.

1. Deux héritages de la gauche

La gauche en ne remettant pas fondamentalement en cause le culte du profit « qui permet tout et pour lequel tout doit être fait », s'est refusée à appréhender l'entreprise autrement que comme une machine à produire du profit. Certes la gauche a favorisé l'extension du tiers-secteur mais cette extension porte sur des activités très souvent en marge des grands pôles de l'accumulation du capital industriel et financier. Les dominations de ces grands pôles sur les orientations économiques essentielles n'est donc pas entamée.

La montée d'une « culture de l'entreprise » n'est pas entièrement imputable à la gauche mais la vision fabiusienne de la modernisation a joué un rôle non négligeable d'autant plus que l'hymne à la modernisation succédant à une ère Mauroy où l'accent était mis sur la recherche de nouveaux critères de gestion et sur la redéfinition des rapports à l'intérieur de l'entreprise.

Aujourd'hui la droite n'a plus qu'à en rajouter. On peut lui faire confiance, c'est son rôle « légitime », elle le jouera pleinement.

Un autre enseignement du passage de la gauche est l'incapacité de l'Etat à s'« occuper » de production. On est ici au cœur de la question du rôle de l'Etat dans une économie où le marché est considéré comme le rouage essentiel. Les nationalisations, au-delà de leurs conséquences économiques (« sortie du rouge » de groupes industriels, suppressions d'emplois) ont eu un effet négatif à partir du moment où elles ont été prises comme justification du recul de l'Etat dans tous les domaines à commencer par celui de la réglementation économique et sociale.

Cette absence de différenciation des rôles de l'Etat est bien entendu entretenue et propagée par la droite, a été bien reçue par l'opinion : l'Etat doit se faire toute petit, vive la liberté.

a) Le projet libéral

L'idée qui sous-tend ce projet est la suivante : si on réintroduit la liberté dans le système économique, celui-ci ne peut que retrouver le sentier de la croissance puisqu'il existe (selon la doctrine libérale, vieille de deux siècles) dans l'économie des forces naturelles provoquant le retour à l'équilibre (contraire de la crise = Etat déséquilibré de l'économie) à condition évidemment qu'aucune intervention extérieure ne vienne contrecarrer ces forces naturelles (ou divines ?).

Concrètement : si on veut se donner toutes les chances de la réussite, il faut laisser librement l'acteur principal du système, l'entreprise. Toute intervention étatique est entravée. A commencer par l'existence du SMIC. Sous couvert d'un consensus sur la nécessité de desserrer la réglementation, desserrement qui devrait être savamment dosé, on en profite pour créer les conditions d'une véritable régression sociale. Si le désengagement de l'Etat est devenu nécessaire, doit-il se faire pour cause « d'acharnement libéral » ou parce que c'est un des moyens de sortir de la crise ?

Cette boulimie de déréglementation se réalise au nom d'un calcul boiteux : les entreprises enfin libérées (des charges sociales, des règlements fixant certains prix et certains salaires, des seuils sociaux) embaucheront massivement. A ce calcul on peut opposer à la fois un aveu confondant des libéraux eux-mêmes et une constatation flagrante faite par l'INSEE.

L'aveu est celui du ministre de l'Emploi lui-même (sans honte face à la contradiction) : le chiffre de 2,5 millions de chômeurs serait incompressible ; il faut donc s'y habituer. Où est donc passé le fameux retour à l'équilibre promis par l'instauration de la liberté ?

La constatation quant à elle est la suivante : **depuis deux ans, les entreprises hexagonales ont retrouvé des marges bénéficiaires non négligeables. Elles ne les utilisent pas à des investissements productifs créant des emplois. Elles en consacrent au contraire une bonne partie à des placements financiers. Alors que faut-il encore faire pour elles ?**

b) Ce qu'ils nous proposent

De quoi la droite et la gauche françaises sont-elles porteuses ? Poour ce qui est de la droite, les premiers mois de gestion libérale permettent de tirer quelques perspectives sur la société telle que la souhaitent les néò-libéraux. Pour la gauche, considérons qu'actuellement le Parti socialiste est à la recherche d'un projet de société. Néanmoins, on peut d'ores et déjà imaginer ce que sera ce projet dont accoucheront les penseurs du PS dans quelques mois. S'agira-t-il d'ailleurs d'un projet de société ? Et le Parti communiste français ? Pourquoi analyser ce que propose un parti condamné à disparaître s'il n'évolue pas profondément et rapidement.

2. L'embarras des chercheurs de projet sociaux-démocrates

En quoi le projet que pourrait proposer la Parti socialiste serait-il radicalement différent de celui de la droite libérale ?

S'il est clair qu'on ne renationalisera pas ce que la droite aurait dénationalisé et qu'on ira même jusqu'à dénationaliser ce que cette droite n'aurait pas eu le temps de dénationaliser elle-même parce que prématurément battue (on peut rêver...) il faut s'interroger sur d'autres anciens « idéaux » de la gauche, beaucoup moins sujets à caution que les nationalisations pour peu que l'on soit prêt au changement social.

Au-delà des critiques, assez timides, que les socialistes portent à la politique libérale en matière économique, ne perçoit-on pas un accord sur le fond de la déréglementation en marche et sur nombre de « mesures de rigueur ». Après s'être refusé à porter atteinte à la logique profonde du système en place, les socialistes se condamnaient à devoir engager la déréglementation nécessaire dans le cadre capitaliste. Elle aurait sans doute été moins sauvage, elle n'en aurait pourtant été très discutée, surtout par l'électorat de gauche. Finalement, les socialistes ne sont peut-être pas mécontents que d'autres fassent le travail à leur place et cela en allant plus loin encore.

On comprendrait alors mieux les difficultés du Parti socialiste à « créer » un projet digne de ce nom, c'est-à-dire vraiment original, duquel découlerait un programme mobilisateur à la fois pour les militants et pour l'électorat.

Honnêtement, on voit assez mal en quoi ce programme pourrait être, au-delà de la réparation sociale de certaines dégâts occasionnés par le passage de la droite, réellement novateur. Un programme sans projet en somme. Un ensemble de mesures tout à fait acceptables mais pas de volonté de modifier les structures essentielles pourtant responsables des inégalités les plus profondes. A l'intérieur de ces structures maintenues quasiment en l'état serait « organisé » le droit à la parole (notamment dans l'entreprise) sur des questions subalternes. Chacun ainsi aura la sensation de participer, d'être associé, de plus en plus à « l'œuvre commune » alors qu'en fait, il ne pèsera en rien sur les grands choix stratégiques de l'économie.

3. En marge des dominants : les militants du changement social

Nous devons évidemment en faire partie. Nous ne sommes pas les seuls. La dispersion dans diverses organisations caractérise ces militants. Par ailleurs, ils appartiennent tous à des organisations marginales ou en voie de marginalisation après avoir connu une certaine notoriété. Leur marginalisation est loin d'être uniquement due à la non-pertinence de leur discours. Les règles du jeu ayant cours dans le système politique français et la configuration du paysage politique y sont pour beaucoup.

Malgré leur dispersion, un faisceau d'aspirations communes les unit : le droit à un travail véritable et épanouissement pour tous ; le contrôle de la gestion et du développement ; l'avènement d'une société basée sur autre chose que le seul productivisme ; la définition de nouveaux rapports dans l'entreprise ; la promotion dans la société de l'antiracisme ; le droit à l'égalité dans la différence ; la maîtrise des informations et des connaissances ; le respect de l'environnement ; la défense de la paix ; la redéfinition des rapports nord-sud.

Dix points pour un changement. Pas d'ordre des priorités. C'est un tout caractérisant un nouveau mode de développement. Et celui-ci ne sera crédible que si tous ceux qui le portent dépassent le repli frileux derrière des différences de façade. En Bretagne, comme ailleurs dans l'hexagone, cette situation existe avec des spécificités : l'accent mis sur la revendication « régionale » (spécificité bretonne) et sur la défense de l'environnement y est plus prononcé que dans d'autres « régions ». En Bretagne comme ailleurs, les diverses forces composant ce bloc du changement social ne sont pas mûres pour se fondre dans un mouvement dont les contours apparaissent a priori souvent très flous. Pourtant le maintien de ces diverses organisations ne devrait pas empêcher un travail commun pour la proclamation et la crédibilisation d'une démarche originale. Si les militants de l'UDB pensent que le redressement de leur parti passe uniquement par une exploitation différente de nos faibles forces ils se trompent. La fin serait alors très proche.

Quelle politique en Bretagne ? (suite)

B. Un discours spécifiquement breton

Une des raisons expliquant le non-aboutissement de Convergence bretonne (sur le plan de la réflexion commune et non sur celui des élections où il n'y avait pas grand-chose à attendre) est le manque de volonté des organisations présentes aux côtés de l'UDB à poser réellement le problème breton comme essentiel et non comme une modalité parmi d'autres.

L'existence du peuple breton explique l'existence de besoins propres à ce peuple. La prise en compte de ces besoins ne peut par conséquent se faire strictement selon des principes et des schémas identiques à ce qui existe ailleurs. La tendance à l'uniformisation des modes de consommation, des moyens de communication, des phénomènes culturels ne peut que nous confronter dans cette affirmation en nous en montrant l'urgente application.

Considérons quelques-uns des obstacles à la prise en compte des besoins et intérêts du peuple breton dans le cadre politico-institutionnel actuel :

Si la décentralisation, comme nous l'avons dit, est une avancée dans le sens où elle peut permettre la mobilisation des ressources locales. Les conditions de réalisation de cette mobilisation ont déjà été présentées. Il reste un obstacle de taille : le rôle encore trop important de l'Etat, dû à l'existence des commissaires de la République et leurs attributions actuelles. La décentralisation est encore loin d'être synonyme d'autonomie, idée que nous tentons de populariser depuis si longtemps. La décentralisation est comme une porte entrouverte qu'il s'agirait de pousser. Malheureusement, cette porte est trop lourde pour nous actuellement.

Autre obstacle : les partis politiques hexagonaux, pris dans leur logique « nationale », sont incapables d'appréhender clairement et totalement les besoins des peuples minoritaires. Si nous avons cru avant 1981 que certains d'entre eux avaient dans certaines circonstances de telles capacités, l'expérience socialiste des cinq années suivantes nous a éclairés. La bonne volonté et la bonne foi ne suffisent pas en la matière, tant la pratique des institutions jacobines et le fond tout aussi jacobin du Parti socialiste (entre autres) sont pesants.

On pourrait voir une contradiction entre ce jacobinisme et la décentralisation. Elle n'est qu'apparente. La décentralisation fondamentalement n'a pas été promue dans l'unique souci de répondre aux intérêts de peuples et populations « brimés » jusque-là, mais plutôt parce qu'il devenait urgent, pour améliorer l'efficacité du système économique, d'utiliser plus amplement les ressources du territoire. On comprend donc mieux pourquoi la droite n'a pas émis d'objections formelles à l'encontre du nouveau dispositif institutionnel. Il lui paraissait en effet possible de le récupérer à son avantage au niveau politique (ce fut très vite vérifié) comme au niveau économique (redéploiement « profitable » du capital industriel et financier). La droite aurait fini par décentraliser elle-même ; les garanties qu'elle aurait prises pour conserver au pouvoir central sa prééminence auraient été simplement plus nombreuses.

Deux raisons imposent donc la nécessité d'une force plaidant en faveur d'un pouvoir régional réel. L'UDB, seul parti revendiquant nettement cela à avoir eu une audience tangible garde toute sa nécessité et toute sa légitimité.

Ensuite, il reste à affirmer l'indissociabilité de la revendication progressiste et de la revendication bretonne. Dès lors que le mode de production capitaliste poussé à son extrême, c'est-à-dire sans l'existence parallèle de « contre-forces » économiques (le tiers secteur pourrait jouer ce rôle) conduit à la standardisation progressive des modes de vie et de pensée, comment pourrait-on vouloir la « libération » du peuple breton en mettant sous le boisseau la revendication du changement social ? Inutile d'aller plus avant dans l'explication. Chacun aura compris.

CONCLUSION

Il ne paraît pas nécessaire de conclure longuement. Pourtant un dernier argument plaidant en défaveur du mode de production fordiste peut être avancé. L'entente des grands pays capitalistes pour maintenir les conditions de fonctionnement de ce système (menacées par la crise) est indécente et éminemment dangereuse. Indécente car elle se déroule sous les yeux des trois-quarts de l'humanité vivant dans la misère. Dangereuse car elle accentue les disparités entre pays riches et pays pauvres. A refuser de partager le gâteau, on risque de le voir un jour disparaître. Si cet ultime argument ne sert pas à nous convaincre de l'impérieuse nécessité d'avoir un discours sans complaisance à l'égard d'un mode de production responsable d'une telle infâmie, c'est désespérant. Nous n'aurions plus qu'à taire le peu de voix qui nous reste.

YANN FIEVET

PRECISIONS

G. Chavin-Collin nous a écrit, suite à « l'humeur » de Joël Guégan consécutive au passage, rendu bruyant par la presse, de GCC au PS (F). *« De l'humour, on passe au persiflage et à l'inexactitude... Persiflage quand J. Guégan insinue que j'ai utilisé la presse avec moins de volonté en mai 85 pour la fête du P.B. qu'en octobre 86 pour annoncer ma décision de militer au PS ».* Erreur : Joël Guégan constatait simplement les difficultés rencontrées par un militant UDB pour annoncer la fête du P.B. alors que lorsqu'il quitte ledit parti, tout est plus facile. Le militantisme passé de G.C.C. dans l'UDB n'est pas en cause. *« Inexactitude, je n'ai jamais prétendu quitter une formation autoritaire et sectaire, j'ai dit que la proposition A du congrès entraînerait ce type de fonctionnement. Inexactitude : pour les cantonales de 1985, j'ai accepté d'être candidat que s'il y avait désistement. Il fallait trouver un autre candidat. Je n'ai jamais obligé l'UDB à m'investir ».*

Ceci ne contredit pas les remarques de Joël Guégan sur la souplesse actuelle de l'UDB, notamment les circonstances évoquées par G.C.C. où un militant va contre l'avis quasi unanime du bureau politique. *« Inexactitude encore lorsque J. Guégan dit que j'ai quitté l'UDB (en 1975) pour une formation d'extrême-gauche ».* G.C.C. nous fait savoir que (contrairement à beaucoup d'autres adhérents des J.P.B.), il n'a pas rejoint le PCMLF, tout en restant hors de l'UDB. L'appartenance à un groupe gauchiste dont parlait J. Guégan se situait en fait avant l'entrée de G.C.C. à l'UDB et non en 1975. L'essentiel de ce qu'a dit J. Guégan reste donc valable.

Quotas laitiers, marine marchande, crise de la téléphonie et du bâtiment. C'est trop ! rejoignez l'U.D.B.

BULLETIN D'ADHESION

Nom ..... Prénom .....

Adresse : .....

.....

déclare vouloir adhérer à l'UDB.

Signature :

A ..... le 19

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à U.D.B. - B.P. 215 – 44007 NANTES Cedex

le peuple breton

Mensuel - Edité par les Presses Populaires de Bretagne - 43 rue de Kerampont - 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901).

Président : R. Pédron, secrétaire : M. François ; trésorier : J. Guégan.

Composition et impression : IMPRAM – 22300 LANNION

REDACTION

Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex.

Publicité : au journal.

Directeur de la publication : J.J. Monnier.

C.P.A.P. : 66.132. Dépôt légal : 1er trimestre 1987.

POBL VREIZH

INDIENS :

Appel à l'opinion internationale



Dans « La Voix des Indiens Ayamara, Quechua, Tupi-Garanis », on lit cet appel signé de dix personnalités :

« La CSUTCB alerte la presse internationale et nationale du danger qui menace le pays, rendu fragile par le gouvernement et quitte à la convoitise des intérêts étrangers. Les travailleurs paysans de la Bolivie dénoncent le projet d'émigration de 50.000 familles chinoises de Hong-Kong et Taïwan.

L'argument avancé pour cette émigration dangereuse, est que notre pays est sous-peuplé et a besoin d'investissement pour sortir de la crise économique.

Il est étonnant que le gouvernement soutienne un tel projet, alors que d'autre part il observe un silence complice dans la réactivation de campagnes de stérilisation des femmes, dans les périphéries des principales villes et à la campagne. Cette pratique génocidaire dénoncée depuis des années par l'Eglise, est de nouveau implantée dans le pays sous forme de planning familial, centres d'information sexuelle, et centres de consultation maternelle-infantile. Pour nous c'est un ethnocide qui dégage un espace géographique apte aux émigrations racistes.

L'émigration chinoise représente un danger pour le pays, car il est connu par l'opinion internationale, que des groupes de pouvoir, des maffiosi de l'opium, l'or et la contrebande cherchent désespérément à échapper au nouveau statut qu'auraientt d'ici peu Taïwan et Hongkong.

Entre ces groupes, citons la maffia « Teocchiu » qui domine le trafic de l'héroïne du triangle d'or (Birmanie, Thaïande et le Laos) ; selon des informations, on sait que ce groupe envisage de s'installer au nord de La Paz, Apolo, Ixiamas, San Buenaventura et autres, pour leur situation stratégique protégée.

Les « Teocchiu » par ailleurs, s'occupent de la contrebande d'armes et des industries de contrefaçon. Le groupe contrôle d'importants commerces aux USA, en Asie, en Chine populaire et dans quelques pays européens, tels que les Pays Bas. Il n'est pas difficile d'imaginer que ce soit précisément ces groupes qui ne désirent pas rester à Taïwan, malgré l'ouverture de la Chine populaire à l'économie occidentale.

Les paysans boliviens n'acceptent pas que le pays soit transformé en centre de contrebande, de trafic de drogue et un refuge de nazis. Nous, Boliviens, devons éviter que notre pays entre dans un processus de paraguyanisation. Il est temps de dire non aux expériences et vexations venues de l'étranger.

Depuis les pertes territoriales au profit de l'impérialisme anglais et l'oligarchie chilienne en 1879 ou les pertes au profit du Brésil, les différents gouvernements ont laissé la patrie courir à sa perte.

Nous pouvons nous rappeler les tentatives d'immigrations rhodésiennes et sud-africaines, selon les propositions du général Banzer afin d'améliorer la « race », les massacres de ces dernières années, comme Tolata et Coripata. Durant la dictature de Garcia Meza, on a vu l'arrivée de militaires argentins massacrant la population dans notre pays et l'apparition de la secte Moon venant de Corée du Sud.

Le comble a été atteint quand le criminel nazi Barbie a été promu au grade de colonel de l'armée bolivienne.

Aujourd'hui, nous subissons la politique étrangère néo-libérale américaine et française. Les troupes américaines s'installent dans le pays en toute impunité.

Nous, les Aymaras, Quechuas et Tupi-Guaranis, sommes la majorité du pays, et nous demandons aux organisations internationales qu'elles condamnent l'immigration chinoise et qu'elles exigent le retrait des troupes américaines.

Nous Aymaras, Quechuas et Tupi-Guaranis, sommes opprimés mais pas vaincus.

Elections basques et désinformation

« Victoire du Parti socialiste » ont titré de nombreux journaux hexagonaux après les élections au pays basque sud. Il fallait lire en détail les articles pour apprendre que ledit Parti socialiste basque, branche locale et centraliste du PSO espagnol, avait remporté 22 % des voix et 18 sièges. Les courants nationalistes basques font un score sans précédent avec 68 % des voix et 53 sièges sur 75. Seule la récente scission au sein du parti national basque (PNV) et des anomalies démographiques entre les circonscriptions le privent d'une large victoire. Il arrive néanmoins en tête avec 23,65 % des voix, comme on le voit ci-dessous :

Partis espagnolistes :

	PSOE	CDS	Droite	Total
%	22	4,8	3,54	32 %
élus	18	2	2	22

Partis nationalistes

	PNV	EA	HB	EE	Total
%	23,6	15,85	17,47	10,89	68 %
élus	17	14	13	9	53

Toutes tendances confondues, le nationalisme basque atteint 68 % des voix. Le vieux PNV reste le premier malgré le nouveau parti (social démocrate), animé par C. Garaikoetxea, ancien président du gouvernement basque qui, très peu de temps après sa création, obtient un bon score. Les 2 partis de gauche progressent nettement.

L'Euskal Herri, gauche légaliste, gagne 2,8 % et Herri-Batasuna, gauche liée à l'ETA militaire, devient le 2e parti basque avec 17,47 % soit 2,5 % de plus qu'en 1984. L'effondrement de la droite espagnole ne peut s'expliquer que par son ralliement au très centraliste PSOE espagnol, qui perd pourtant près d'1,5 % par rapport à 1984. C'est ce qu'on appelle, en France jacobine, une grande victoire ! La volonté d'autonomie ou d'indépendance du peuple basque est claire. Il serait logique que les partis « abertzale » en tiennent compte et s'entendent pour gouverner.

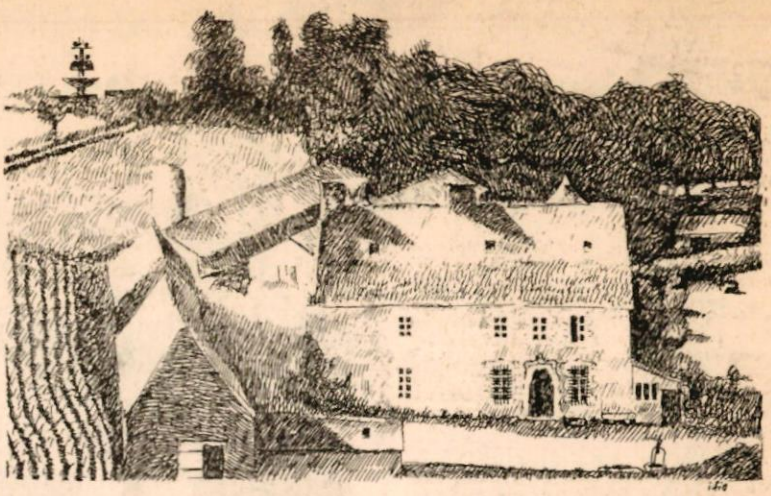
JURA :

En marche vers l'unité

Depuis 1974, la majeure partie du Jura suisse francophone est devenue la « république et canton du Jura ». Par contre, le sud du pays et sa métropole Moutier sont restés intégrés au canton de Berne. Un scandale récent a montré l'emploi, lors du referendum de 1974, de fonds secrets par le gouvernement bernois pour faire pencher de son côté le vote du sud du Jura. Les élections municipales de Moutier en décembre ont été placées sous le signe du vote pour le rattachement au canton du Jura. Désormais, le maire et le conseil municipal de Moutier sont pour la réunification du Jura. Leur adversaire, qui n'avait pas mené sa campagne sur ce thème, a admis que c'était cette volonté jurassienne qu'avaient manifestée les électeurs de Moutier. Les autonomistes jurassiens demandent un referendum honnête dans le Jura sud. Les autorités confédérales pourront-elles longtemps faire la sourde oreille? Ce serait alors courir le risque de voir la question jurassienne s'internationaliser.

porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox
Fanch GRIFFON
4, rue duguay-trouin -
29100 douarnenez - tél. 92.18.17
cadeaux - souvenirs - listes de mariage

POBL VREIZH



Glizh-Arc'hant

Romant kazetenn diembann, gant Fanch Treger

seitekvet rann : Tarined, pabored hag oristaled

Un ostaleri vihan war blasenn an iliz e Plouarmel eo ti Janig. Eno, en em gav div wech bemdez a-raok merenn hag a-raok koan un toullad gwazed eus ar bourk, un dibab dioute, me lâr deoc'h ! Komzet e vez eus ar c'heloiou, kontet e vez istoriou farsus hag eveljust graet e vez ivez porpantchou nevez evit netra da veur a Blouarmelad. Gwellan tra hon eus d'ober hiziv ez eo tostoat ouzh kontouer an ostaleri ha gortoz un tammig.

Justawalc'h eman Ivonig al Lonker oc'h erruout.

« Salud dit Janig ! penaos eman ar bed ganit ?

— Mat ha ganit ?

— Distenget evel ma welez. Ro din mar plij ur bannac'h gwin bras ha lak unan ivez da Jan-Mari Lagadeg a zo o tont war ma lerc'h, aze ».

Diskenn a ra an ostizez daou vannac'h gwin bras.

« Pegement eo ar re-man mar plij ? eme, Yvonig

— Ur skoed a ra se neuze Ivonig

— Sell, Janig, sell aman ar gont dit.

— Bennozh Doue dit Ivonig ».

Mont a ra Ivonig betek toull an nor ha teurel a ra ur sell er-maez.

« Daoust pelec'h eo sac'het heman, ivez ?

Breman-souden e oa ganin war ar blasenn, aze, just e-kichen.

— O ! erruout a raio. Arabat dit ober gwad fall.

— Ne ran ket ivez met labour'am eus d'ober er gêr.

— Al labour a c'hortozo un tamm bihan, eme an ostizez.

— Daoust pelec'h eo aet hemezh ivez ? Hag a oa ganin breman-souden, aze ! biskoazh kemend-all !

— Marteze eo aet d'ar gêr !

— O ! N'eo ket ».

Goude bezan klouket e vannac'h ez a adarre betek toull an nor.

Ale 'ta ! n'om ket pelec'h eo chomet heman da abuzin e amzer. Koulskoude en doa laret din e oa o tont betek an ostaleri. Arsa, Janig, n'hellan ket chom aman betek noz. Labour am eus d'ober. Ret eo din mont a-raok. Met ne vo ket laosket ar bannac'h-man, aman, memestra peogwir eo diskennet ha paeet. N'eo ket gwir Janig ?

— Geo 'vat !

Lonkan a ra neuze Ivonig buan ha buan bannac'h Jan-Mari. Arabat eo lezel an traou da vont da goll n'eo ket 'ta ?

« Ale ! ken'emberr Janig.

— Ya, kenavo ar wech all Ivonig, eme an ostizez. Ma ! emezi, ur wech aet he fratik er-maez, bep seurt itrikou a vez gant an dud memestra pa vez kras o c'horzailhenn ! ».

A-vec'h ma 'zo eo aet Ivonig kuit ma tegouezh en ostaleri Visant, an aotrou maer kozh ha Job ar c'higer, daou gomper war o leve, kustum d'en em gavout asamblez ti Janig bep beure.

« Ale Job, penaos eman da gont ? eme Visant.

— Mat awalc'h, Visant, ha ganit ?

— Feiz, war reutaat bemdez peogwir n'on ket kap da blegan ken gant ar remm.

— A ! n'eo ket brav kozhan !

— Kozhan n'eo ket gwall afer, Job, fallaat an hini eo ar gwashan.

— Ar wirionez a zo ganit ! petra a nevez a-hend-all, Visant ?

— Ma Doue, fall eh a an traou. Kollet 'm eus ur vuoc'h yat, ma mamm-gaer a zo gwall glanv, e ti ma mab eo bet an tan.

— Ba ! ba ! arabat ober gwad fall, an traou se en em ingalo toud. An traou a ha mat met an dud a glemm. Ha petra a zo war « an Tregor », hiziv ?

— Feiz, deuet eo priz ar moc'h war draon, an esans a zo 'vont war grec'h, ul laeronsi a zo bet el Lannuon, ur vanifestadeg e Ploueg ar mor hag e ver o vont da serrin skol ofiserien a vor Pempoull. Ma n'eo ket spontus !

— O ! ba ! Visant, an dud a gav da laret ordinal. Ne vint ket chenchet. Eman lfig an Tougn o paouez kontan din ivez e vez mezv e wreg bemdez. Evel am eus laret dezhan : se n'erru nemet gant ar re vev. Petra 'ri ?

Lâr hardi : an traou a ha mat met an dud a glemm.

— Selaouet 't eus, Job, ar post bihan hiziv beure ?

— 'm eus ket.

— Ac'hanta ! c'hoarvezet 'z eus maleuriou, me lâr dit : ur plac'h kozh eus n'om ket pelec'h lazhet gant he mab bihan, ur bugel gloazet gant e dad, koumoulenn Tchernobil o tont warnomp...

Ya, Visant, bep seurt traou a erru. Se a zo gwir. Met an dud a blij dezhe klevout traou evelse. An dud a blij dezhe kaout un dra bennak da gontan. Ret eo dezhe brigouilhat ha klakennin, rac'hoanin ha gwerouzat. Se a zo krenvoc'h evite. Koulskoude, kaer e vo lâret, adlâret ha dislâret, brigouilhat ha klakennin, grosmolat ha choskonat, ne vo ket chenchet kalz tra war an tamm douar patatez-man. An traou a ha mat, Visant, met an dud an hini a vez ordinal o klemm ! »

A-wechou en em lak Job ar c'higer da zibunan e galleg prim ha prim ha hep fazi « le héron » ur vojenn bet savet gant Yann ar Feunteun ha desket gant Job e EPS Landreger, gwechall. P'en devez echu, an Aotrou maer kozh ha ne blij ket dezhan menel warlerc'h a c'houlenn bep gwech digant e gomper hag en eo barrek da zisplegan e gatekiz e brezhoneg. Ha neuze ouzh ar c'hontouer, dirak ar pratikou all dibrenn o genou gante war nav eur, e nij goulennou ha respontou dic'hortoz awalc'h en un ostaleri :

« Ha c'hwi a zo kristen ?

— Ya, a drugarez Doue.

Piw eo an hini a dlee bezan anvet kristen ?

— An hini a zo badezet, a gred hag a heuilh al lezenn gristen ».

(Da vezan kendalc'het)

MENOZIOU-DIEUB

Gant Unaniezh e teu nerzh

Ar re a venn ez afe stourm Breizh war-raok a zo kouviet gant Le Peuple Breton da ginnig o menoziou er c'henver-se. Gant ar spi e vo deut-mat ganeoc'h e kinnigan ma re.

Evit diwall na ven kammveizet e tisklerian ma saviad da gentan. Pell'zo emaon en Emsav. Gwelet em eus meur a rummad o klask degas da wir ur gouarnamant breizhat. An UDB an hini en deus diskouezet bezan barrekan da badout ha da gaout harp ar muian a dud en dilennadegou. Met pell e chom diouzh pal an emrenerezh. Nec'hus eo pegen dister e voe niver ar mouezhiou roet e miz Meurzh 1986 da g-Kember Breizh koulz ha da Democratie Bretonne.

Anv zo eus araogouriezh er gouviadenn. Daoust hag araokour a-walc'h on-me, hag a zo a orin peizanted paour, pa lavaran ez on a-du gant kontrollin ha meran danvez hor bro evit mad an holl Vreizhiz ?

N'on ket emrener rak gant emrenerezh e diabarzh ur Stad C'Hall ne vefemp ket dizalc'h a-walc'h evit adsevel hor yezh vroadel nag evit diorren hor sevenadur hag hon armerzh evel ma vefe ezhomm. Ma ne zistaolomp ket yev ar Stad C'Hall ez eo tonket da Vreizh dont da vezan un « expression géographique » ha netra ken. An emrenerezh n'hall bezan nemet ar bazenn gentan war-du ar pal, ur stad vreizhat.

Gouzout mat a ran n'eo ket prest, na tost, an darn vuian eus pobl Vreizh da harpen an arc'had-se. Gwir eo e stourm evit gallout bevan war he douar ha michans e oar muioc'h-mui ez eus ur bobl dibar anezhi. Met ne gred ket hervez doare he deus ezhomm d'en em ren evit diwall he danvez, evit ma vo c'hoazh Bretoned a-benn ar c'hantved a zeu. Rak dont a ra ar ger « Breton » da goll pep ster spis derc'hvoudel e degouezh an darn vrasan, intret ma'z int gant an doareou-sonjal-hag-emzelc'her gall.

Roll ur strollad breizhat eo dreist pep tra diskouez d'ar Vretoned e tleont, a rankont en em ren pe ne chomo netra eus o fersonelezh-pobl. Padal evit bezan selaouet ganto, gwan evel ma'z eo o emskiant-pobl, n'haller ket lakaat dezho ur pal re uhel, re start da dizhout. Pa dalvez degas an darn vrasan eus ar bobl da c'houlenn en em ren, e ranker lakaat ur pal-etre, hini an emrenerezh, d'an obererezh politikel. Se a sell ouzh ar gadoniezh. Arabat ankouaat evelkent pal an dizalc'hded : ra gendalc'ho 'ta re all, gant Emgann da skouer, da embann e rankomp bout dizalc'h, da ziskouez ez eo tra ret.

Ezhomm zo da oberian war liveou dishenvel. Se a sell ouzh ar vellouriezh. O komz neuze eus kadoniezh, eus pal-etre an emrenerezh, ec'h ouzomp ervat ez eo gwall zister hon araeziou, hon nerzhiou. Brav eo kaout strolladou a bep seurt, pep hini gant e venoz a-zivout an doare gwellan da urzhian an darempredou hag ar c'henfeuriou kevredigezhel (sokial). Ha n'eo ket gwir koulskoude ne vo strollad breizhat ebet gouest da lakaat ar menoziou-se da wir ken na vo Breizh dizalc'h, em-ren-mat ? An difraeüsan eo gounit hor frankiz d'en em ren !

E-sell da se n'eus ezhomm nemet eus ur strollad, unan hepken. Strollad Popl Vreizh e tlefe bezan anvet.

Diouzhtu e lavaro lod e kinnigan distagan ar stourm breizhat diouzh ar stourm evit ar reizhder kevredigezhel, ha ne dal ket, gouez dezho, sevel ur stad vreizhat, dizalc'h pe « emren », mar deo evit lakaat bourc'hizien ha kevalourien vreizhat e-lec'h ar re c'hall pe dreistbroadel. Me ne zarempredan ket bourc'hizien na kevalaourien. Ne gredan ket ivez e c'hallo ar brezhoneg bout adsavet gant frankizourien (liberaled, a lez lezennou ar « marc'had » da c'hoari o reuz) na gant kevalaourien, rak da betra e profit hol « langaj » e bed an arc'hant bras ?



Ar gudenn eo : petra an difraeusan ? Frankiz vroadel a lavaran. E pep bro, pa vez brezel, e lakaer an unanied etre an holl renkadou da gentan. Pe e vez savet talbennou-dieubidigezh. Goude e tibabo pobl Vreizh ar renad e fello dezhi, sokialour pe frankizour. Diagent e tleomp unanin hon nerzhiou kement ha ma z eus tu. N'haller ket dislavarout : Unaniezh a ro nerzh.

Ma kredfen ez afe an darn vrasan eus ar Vretoned a-du gant ar sokialouriezh en dek pe ugent vloaz 'zeu e lavarfen prezeg hardizh emrenerezh ha sokialouriezh war un dro. Met breman ez eus nebeutoc'h eget an hanter anezho hag a vot evit strolladou kleiz ha ne welan arouez ebet e kemmfe o « dur'hadur » kalz er c'henver-se ken na vo pell; Ha ma lakaer e kont e vo kalz eus kleizourien Vreizh hag a chomo levezonet gant ar greizennourien C'hall e-pad ur pennad mat c'hoazh, e pado pellik ivez ken na vo muioc'h eget ur c'hard pe un drederenn eus voterien Breizh prest da harpan ur strollad emrenerien-sokialourien.

Kemendall a c'haller lavarout evit ur strollad emrenerien-virourien (mirourien kenfeuriou kevredadel). Ha gwashoc'h e vefe zoken rak mirourien zo moarvat dre vras, dalc'het muioc'h, gant ar fealded d'ar Stad C'hall.

Ne welan ket 'ta penaos e c'hellfe strolladou emrenerien eus ar seurt a zo breman gounit harp an hanter eus pobl Vreizh. Ha gant ar skeudenn a zisranniezh a vez diskouezet ganto ne gred ket ar bobl emaint a-zevri pe e teuint a-benn biken da dizhout o fal. Perak e vefent harpet ?

E « Le Séparatisme Breton » e lavar Michel Nicolas ez eo bet diskleriet kement arguzenn 'zo a-du gant ur galloud breizhat. N'eus nemet un dra a vank : harp ar bobl, ul luskad politikel krenv. Un dra a c'houlenn an holl strolladou breizhat abaoe 80 vloaz : ensavaduriou breizhat, ur vodadeg dilennet, ur bod-erounit (exécutif), galloud ha ober war-dro hon aferiou hon-unan, en ur ger ur gouarnamant breizhat, kalz pe bihan. Un hevelep sichenn voutin zo hiziv. Perak ne genlabour ket ar strolladou breizhat war an dachenn voutin-se ? Hag aon o deus 'ta rak bruderezh gaouiat enebourien Vreizh ?

Sur a-walc'h ez eus abegou all pa ne ro ket pobl Vreizh he harp, dibolikeladur, sujedigezh speredel d'ar genreizhad c'hall, diouer a fizians enni hec'h unan. Mat e vije dastum an evezhiadennou a vez klevet gant izilli ar strolladou breizhat pa vezont o vreutaat gant an dud ha gwelout e pelec'h eman ar skoilhou d'an araokaat.

Lavaret e vo gant an emrenerien hag a gred start er sokialouriezh ne hallont ket kenlabourat gant mirourien ha « vice-versa ». Goulenn a rafen neuze : da betra 'tal komz eus « Pobl Vreizh » ma n'anavezer ket ez eo ur gumuniezh dezhi lazou (interets) boutin, ha kudennou ma ranker en em glevout evit o diskoulman ? Pe neuze, petra eo « Pobl Vreizh » ? An hanter hepken, pe tri c'hard eus he zud ? Petra eo ar re all ?

E savfe bec'h etre izili ha renerien ken dishenvel o doareiou-gwelout pa vefe anv eus spisaat ar programm, eus kinnig danvez-kannaded ? Marteze a-walc'h, ezhomm a vefe eus furnez hag emrousted e bep tu ha neket eus kevezerezh evit gounit plasou pouezus. Ne gredan ket e vefe dic'hallus kavout diskoulmou, ha mirout en unaniezh rekis gant ma vo spisaet-mat reolennou ar c'henlabour gant ur vonreizh. Ha na vefe ket diaesteriou henvel gant kevredidi-« araozourien » hepken, tud ha ne vefe ket o freder kentan degas da wir emrenerezh Breizh ? Pa vefe deut krenv an harp roet gant ar bobl d'ur seurt kevredad e krogfe bec'h ivez en abeg d'ar prederiou pennan hag e vefe disrann ken buan. Gant poell hag habaskter er c'hontrol, ha skiant-prenan 80 vloaziad a stourm difrouezh, e kav din e vefe tu da siellan un emglev padusoc'h etre « Bretoned da gentan ».

Re all, gant emellou tost d'hor re, amvevadelourien, dalc'hidi an emvererezh, h.a. a vefe galvet da harpan Strollad Pobl Vreizh met d'un dra e rankfed delc'her start : ez eo ur strollad breizhat, amparet evit servij ar pezh a ra eus Breizh ur vro diouti hec'h unan, eus ar Vretoned ur bobl. Arabat bezan abaf pe amsteriek diwarbenn ar ret ma'z eo lakaat ar brezhoneg da adkavout e grenv, rak hep brezhoneg breizh ebet.

Moarvat n'hall ket ur strollad politikel gounit harp-pobl war ziazez arc'hadou yezhel hepken na war zigarez broadelouriezh hepken. Un endalc'h kevredigezhel a rankfe kaout. O terc'hel kont eus ar pezh am eus displeget a-us e kredan a rankfe programm ar strollad respont da ezhommou ha prederiou ar brasan niver posubl eus ar Vretoned ha n'int ket Gallaoued kinviet. Da zibab a vefe ur saviad kentoc'h un tamm a gleiz eget a zehou, rak klotan a rafe gant hini an darn vrasan eus ar re a zo gouest da zegemer uhelvennadou breizhat. Gouest a vefed evel-se da ginnig diskoulmou da gudennou Breizh. Kinnig a rafe ar strollad danvezkannaded en dilennadegou d'ar c'huzuliou kumun, departamant ha « rannvro », met ne foranfe ket e nerzh hag e arc'hant gant dilennadegou da Gambr ar C'Hallaoued e Paris, pa vez bouzaret an dud gant kudennou ar Stad C'Hall nemetken, met diskouez a rafe e-ser an dilennadegou-se, er feur ma c'hallfe, mankou ar strolladou gall e-kenver ezhommou Breizh. Keit ha ma vo gwan emskiant pobl Vreizh, e vo ret d'ar strollad lakaat amkaniou moder d'e obererezh. Pa vo deut krenv an emskiant e vo muioc'h da c'houlenn.

Arabat kenober mui gant strolladou gall. Gwelet eo bet e splet an dra-se dezho hepken. Un arnod zo bet graet, un druez eo ne oa ket bet graet abretoc'h. N'eo ket deut da vat. N'eus nemet ar re na reont tra na reont ket faziou. Breman eo poent unanin an holl Vretoned a fell dezho dieubin Breizh. Piv a zo prest ha gouest da samman ar gefridi-se ?

A. HEUSAFF

Geriou dibaot

arc'had : revendication ; araeziou : moyens ; dur-c'hadur : orientation ; lazou : intérêts ; amvevadelourien : écologistes ; emvererezh : autogestion ; amparet : constitué ; saviad : position.

TOPONYMES TEMOINS DU PASSE

G. LE HEN

Une thèse audacieuse !

Ploudalmézeau, Plouarzel, Ploermel, St-Armel...

On admet généralement que les noms de lieux bretons en Plou marquent des fondations bretonnes de l'époque de l'immigration et que le second terme du toponyme est le nom du « saint » fondateur. Les choses sont-elles si simples ? Nous avons déjà eu l'occasion de dire que nous en doutons et nous allons le montrer à partir de deux exemples, Ploudalmézeau et Plouarzel, deux « ploues » situées pourtant à l'extrême ouest de la « zone bretonne pure » de J. Loth.

Ploudalmézeau est un toponyme dérangeant à tous points de vue. D'abord parce que personne ne pense qu'il y a eu un saint Talmezé : la forme ancienne, « plebs Telmedovia » au X° siècle (la paroisse de Telmedovie) montre incontestablement que le moderne Talmezé ne remonte pas à un nom d'homme mais de région.

Autre sujet de réflexion : la vie de Saint Paul Aurelien qualifie « Telmedovia » de « nom antique » : selon toute vraissemblance il s'agit d'un nom d'origine armoricaine et non insulaire, et il vient s'ajouter à bien d'autres indices d'une certaine continuité entre la Bretagne gauloise (et galloromaine) et la Bretagne d'après l'immigration.

Enfin, notons que la signification du nom n'est pas bien établie : une explication par un celtique *telme « frondeurs » (vieux breton talm = fronde) n'est guère convaincante. Nous préférons suivre G. Bernier qui y voit un radical MED. Ce radical celtique qui peut se traduire par « milieu » se retrouve dans les multiples Mediolanum de l'Europe celte (dont l'actuel Milan en Italie) et dans la ville de Meath en Irlande (irl. Mide).

En premier terme du nom de Telmedovia on trouve alors un radical Tel que l'on peut rapprocher de l'irlandais talamh « terre », équivalent du latin tellus et que l'on retrouve dans le nom de Teltown (Irlande). Il semble que le mot ait évolué dans le sens de « plaine, surface plane » d'où, après affaiblissement de la consonne initiale (phénomène fréquent) le nom de DOL (Ille-et-Vilaine). On retrouve la même notion dans le breton tal « front ».

Le moderne Talmeze serait donc le « milieu de la plaine », et effectivement on note que la région comprise entre l'aber Benoît et l'aber Ildut n'est pas très accidentée, avec des altitudes qui oscillent entre 40 et 80 mètres. G. Bernier pense qu'il est possible que la paroisse primitive s'étendait sur toute la région entre les deux abers : le village de Guitalveze Coz, situé sur la voie romaine de Brest à Portsal goz, est considéré comme le centre initial de la paroisse et a effectivement une position centrale.

Au contraire de Ploudalmézeau, Plouarzel (29) et Ploërmel (56) sont des toponymes sans problèmes : il s'agit de paroisses de Saint Armel, tout le monde le sait. Mais, pour être incontestée cette interprétation est-elle incontestable ?

A partir des formes anciennes (Plouarzel : ploearzmel en 1405, Ploërmel : Plebs Arthmael en 835 et 858), on fait dériver le nom de saint Armel d'un antique *Artomaglos où l'on retrouve le thème arto, « ours » fréquent dans les noms d'hommes.

Si l'on ne recherche pas systématiquement un nom d'homme, on peut supposer une autre étymologie par un radical celtique *art désignant une « colline, hauteur » que l'on retrouve dans l'Irlandais ard (cf Ard Macha > Armagh) et le cornique arth. On retrouve ce thème dans le nom des Ardennes et dans d'autres toponymes trop souvent expliqués par arto = « ours ». En Bretagne il pourrait être à l'origine du nom d'Erdeven (Morbihan), (la « colline sacrée ») et, si l'on ne s'acharne pas à considérer comme fautive la forme Treb Harthoc du cartulaire de Landévennec, de celui de Landrevarzec, une paroisse au relief très accidenté.

Quant au second terme de Arthmaël, il est lui aussi bien connu : le vieil irlandais maël, le vieux gallois mail, moderne moël, cornique mol, correspondent au breton moderne moal, moël « chauve ».

Plouarzel et Ploërmel seraient donc des paroisses de la « colline déboisée, chauve », à rapprocher des nombreux Chaumont, Calmont, Caumont (de calvus mons) traductions probables du nom celtique. Une hypothèse bien audacieuse — certains la jugeront même fantaisiste — que nous hésiterions à formuler si d'autres indices ne venaient la conforter.

Si l'on doit attribuer la fondation de Plouarzel à saint Armel, il faut considérer comme une coïncidence surprenante la présence dans le nom du saint d'un radical arth et l'existence d'une hauteur tout à fait remarquable à la limite des communes de Plouarzel et de Ploumoguer, cette dernière paroisse pouvant d'ailleurs être un démembrement de Plouarzel.

Avec ses 141 mètres, cette colline domine tout le Léon occidental où les altitudes ne dépassent jamais cent mètres. Une colline idéale pour y établir un lieu de culte, ce qui était chose faite avant même l'arrivée des Celtes, comme en témoigne le menhir de Kerloa, tout près du sommet.

A Ploërmel, le relief n'est pas aussi caractéristique qu'à Plouarzel, mais on trouve à l'est du bourg, une hauteur de 114 mètres qui surplombe les vallées de l'Oust, du Ninian et de l'Yvel. Curieusement on trouve peut-être une trace du culte païen à cet endroit dans la vie de saint Armel.

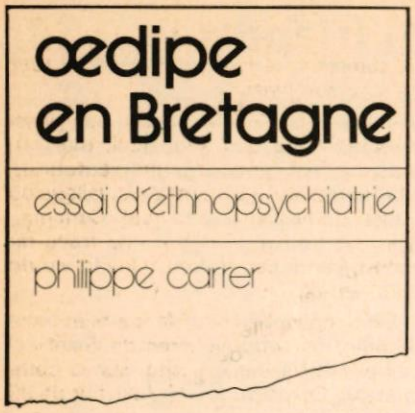
Mais, nouvelle coïncidence bien inexplicable, on retrouve près de Saint-Armel (Ille-et-Vilaine), au sud, sur la commune de Corps Nuds, une hauteur de 90 mètres, elle aussi très remarquable dans cette région plate entre la Seiche et le ruisseau d'Ise. Faut-il y voir également un ancien lieu de culte ? C'est probable étant donné que l'on identifie en Corps Nuds (Cornutus vicus au VI° siècle) le centre probable du pagus Carnuteni mentionné dans une inscription romaine de Rennes.

Le radical carn semble toujours associé à une notion de hauteur et/ou de lieu de culte : voir l'irlandais carn « cairn », chiron « colline » en dialecte poitevin, « saint » Chéron, christianisation bien connue d'une colline centre de culte gallo-romain près de Chartres. On le retrouve dans Carnac (Morbihan) tout près du tumulus Saint-Michel, dans Clohars-Carnoët (Carnuet en 1066-1084) — avec une colline de 75 mètres au centre de la forêt — et Carnoët (côtes-du-Nord) — avec, tout près du bourg, une colline de 238 mètres christianisée par une chapelle dédiée à Saint-Gildas.

On touche là aux pratiques culturelles celtiques et préceltiques, dans lesquelles les sommets des collines semblent avoir occupé une grande place. On en trouve encore la trace dans les nombreux menezguen, maneguen, (ou gwenn signifie « sacré » et non « blanc ») comme dans Guéméné-Penfao, (Wenmened en 1123).

Pour faire disparaître les survivances des cultes païens, le meilleur moyen était de les intégrer à la nouvelle religion. Les Romains avaient déjà montré l'exemple en construisant à grands frais un temple sur le sommet du Puy-de-Dôme. Le christianisme a suivi la même voie et les pèlerinages de Saint Chéron à Chartres, de Saint Patrick près de Westport (Connaught), de Saint Brendan près de Dingle (Kerry), et chez nous la tromenie de Locronan sont tous très probablement des christianisations de cultes anciens.

Les vies des saints ne nous donnent pas — et beaucoup s'en faut — une information objective et fiable sur la Bretagne ancienne. On doit toujours s'en servir avec prudence et en tenant compte des arrière-pensées des narrateurs. Les correspondances entre les noms de lieux de Plouarzel, Ploërmel et saint Armel et la topographie locale sont trop répétées et trop évidentes pour que l'on puisse croire à l'existence d'un Saint Armel pour lequel nous n'avons qu'une « vie » bien tardive.



« Oedipe en Bretagne », l'essai d'ethno-psychiatrie de Philippe Carrer (Editions Privat), c'est aussi l'œdipe à l'envers. Dans une société matriarcalisante (P. Carrer est déjà l'auteur du « Matriarcat psychologique des Bretons »), la position de l'homme vis-à-vis de son épouse s'apparente à celle du fils-amant des anciennes religions proche-orientales. Le père éprouve un sentiment de rivalité envers ses enfants, vis-à-vis de l'épouse-mère. Mais cette réalité ne constitue qu'un aspect d'une situation plus complexe où l'attitude de la femme joue également un rôle très important : c'est celle d'une revendication phallique qui l'amène presque toujours à instituer son fils en rival vis-à-vis du père, faute de pouvoir prétendre elle-même à jouer pleinement son rôle, la société matriarcale restant officiellement patriarcale.

A travers les mythes, légendes, contes — dont les célèbres Tristan et Iseult où le roi Marc'h est l'archétype du père bafoué, ou celle de la ville d'Is où Dahut-Aes est celui de la femme toute puissante — à travers l'histoire et la surprenante histoire pathologique des « Aboyeuses de Josselin », 18e et 19e, à travers les cas cliniques contemporains, P. Carrer explore cette « dérive matriarcale » et ses funestes conséquences.

Si l'ensemble des lecteurs savoureront la richesse et la variété extraordinaire de la culture universelle de l'auteur, les historiens aimeront avoir quelques éclaircissements et précisions sur « l'acculturation » bretonne du XVIIIe siècle (et parfois, dans le livre du XIIe siècle !) ; quant aux féministes, point d'aboutissement de cette dérive, il est certain qu'elles ne se satisferont pas, encore une fois, de la thèse de P. Carrer !

M.M.





(réédition)

L'ésotérisme, fût-il celtique, a le vent en poupe. La réédition du livre de Gwenc'hlan Le Scouezec (Beltan) n'est pas due seulement à ce phénomène mais à la qualité de l'ouvrage.

Dans une langue très élégante, l'auteur veut nous montrer que la Bretagne a un long passé religieux avec de nombreuses survivances pré-chrétiennes, notamment le culte du soleil, les cérémonies de pleine lune ou de solstices, le culte des morts, celui de l'eau (favorisé par un sous-sol imperméable !). Dans nombre de traditions parvenues jusqu'à nous, l'auteur croit déceler l'influence ou la permanence d'un spiritualisme pré-chrétien, pré-celtique parfois. Pèlerinages en plein air, sources sacrées, mégalithes, permanence des guérisseurs viennent appuyer la thèse que l'auteur défend avec érudition. Permanence aussi des pratiques magiques, de danses de « sabbat », d'origine lointaine. Les hauts lieux de Basse-Bretagne (Tucherenn Gador, Menez Hom, Méné-Bré et d'ailleurs (Bel-Air : Belenos, Tombelaine : tumba Beleni...) gardent la trace toponymique de ces cultes. D'un point de vue d'historien, cela n'a rien d'anormal : une religion nouvelle englobe, tolère des pratiques plus anciennes, qu'elle intègre, elle ne combat que celles qu'elle ne peut intégrer.

Le culte spécifique de sainte Anne peut aussi être rattaché au fond religieux pré-chrétien, comme le culte du cheval ou des sept saints. L'exemple irlandais montre qu'il a parfois une symbiose telle que les origines sont difficiles à éclairer. Que Maunoir ait combattu une « secte infernale », c'est bien possible, même s'il y a eu bien peu d'inquisition en Bretagne. Le Scouezec rapporte bien des noms, des monuments, des paysages à un passé lointain.

Quête fructueuse même si on ne le suit pas dans sa conclusion : « Les Celtes croient à un univers infiniment plus vaste que celui de nos sens bornés et qui n'est pas lui-même que le signe d'autre chose. Toute perception ne se suffit pas à elle-même, il faut l'entendre et l'utiliser comme la clef d'une vérité cachée en elle et qu'elle manifeste ». Il est normal que l'échec d'un rationalisme suscite un mysticisme, chrétien ou non. Celui que propose l'auteur s'appuie sur une connaissance poussée des pierres, des chemins, des légendes. En cela, il est un instrument de connaissance de la Bretagne. (30 photos, 220 pages, 125 F).



Un livre clair et utile

En 1971, Michel De Mauny publiait « 1532, le grand traité franco-breton », livre où il nous fournissait textes et documents sur les événements qui ont suivi la défaite bretonne de 1488. Cette fois, c'est aux éditions France-Empire (tout un programme !) que le même auteur nous fournit les mêmes textes — les contrats de mariage d'Anne, les édits royaux, les pressions royales pour soumettre la Bretagne, les violations du traité, les débats de la nuit du 4 août 1789 — et quelques autres.

L'auteur y ajoute une notice sur l'abbé Maury, ce méridional qui défendit les droits de la province de Bretagne, moins courageux plus tard face à Bonaparte, des preuves de Dom Morice, une notice sur le comte de Botherel dont la protestation de 1789 est également célèbre. Un travail utile car les textes de base sur ces événements sont trop souvent difficiles à se procurer (95 F).

VIENT DE PARAITRE

Al Liamm n° 238

Après quatre poèmes — tous de facture très moderne — dus à Per Diolier, G. Denez et G. Bruneau, la dernière livraison d'Al Liamm révèle, dans une adaptation un texte peu connu de Jean Giono ; Riwal et Ronan Huon ont mis tous leurs soins et tout leur talent pour réaliser cette production de grande qualité. Dans une semblable optique de défense de la nature, L. Nédélec précise tous les problèmes qui concernent la Pointe de la « Torche » (ou plutôt « Beg an Dorchenn » qu'on a francisé d'une façon bien fantaisiste...). Franceza Kervendal évoque, à l'attention des militants de *Diwan* l'aventure des mères de famille qui ont choisi, malgré la mode et les pressions de la société dominante, de transmettre à leurs enfants la langue de ce pays. Un conte très agréablement rédigé par un élève des cours de breton par correspondance « Skol Ober » précède une étude originale sur les diverses prédictions (Nostradamus entre autres) concernant la Bretagne.

Une plaisante pièce de théâtre signée Keranro et intitulée « ar glaoustre » complète harmonieusement cette bonne livraison qui maintient bien haut le niveau de l'activité culturelle moderne en langue bretonne.

16 rue des
Fours à Chaux, 35400 Saint-Malo.

DISQUES
Charter pour l'Irlande



Jane Cassidy, « The Empty Road » (Claddagh Records CCF 14).

Vous ne connaissez pas Jane Cassidy ? C'est vraiment dommage. Et pour plusieurs raisons. D'abord, elle est vraiment mignonne. Très mignonne ! Telle que vous pouvez la voir sur la pochette de son disque, c'est déjà pas mal. Imaginez maintenant la même chose en couleur : les grands yeux, verts bien sûr, au-dessus des petites pommettes bien roses. Je l'ai sous les yeux : super je vous dis ! Je pourrais aussi vous parler de sa gentillesse. Et de sa simplicité. Et de... Ah oui ! Il y a sa voix aussi. J'aurais sûrement dû commencer par là. Certains ont fait de Jane Cassidy la Joan Baez irlandaise. D'autres l'ont comparée à Judy Collins. Et c'est vrai qu'il y a un peu de tout ça en Jane. Et puis quelque chose en plus : l'authenticité irlandaise. Jane a de toute façon sa propre personnalité, qui n'est pas mince, et elle y tient !

Jane Cassidy n'est pas une inconnue en Bretagne. En 1979, en compagnie notamment de Paul Wright et du groupe Quilty, à la tournée irlandaise mise sur pied par l'UDB. Elle s'est également produite à la fête du Peuple Breton et a été la vedette de la dernière fête du Printemps de l'UDB-Trégor-Goélo. Tout ça pour vous dire que Jane Cassidy, ici, on aime !

« The Empty Road » est son deuxième album. Il fait suite à « Waves of Times », un disque déjà remarquable, paru il y a plusieurs années.

Tout au long de ces deux enregistrements, Jane chante son Irlande natale, dont elle est totalement imprégnée.

Parmi les dix titres que comporte « The Empty Road », et qui partagent équitablement entre morceaux traditionnels et compositions personnelles de Jane, il en est deux particulièrement réussis. Deux morceaux traditionnels, « The Green Bushes », et surtout le très beau et très profond « Bonny, Bonny ». Très réussie également, « Bridget », une longue chanson (5'22), écrite et composée par Jane et dont le thème se trouve être l'exil des femmes irlandaises, rarement évoqué. Car Jane Cassidy mène de front deux combats : celui de la liberté irlandaise, bien sûr, mais aussi celui de la dignité de la femme, un combat pour lequel il reste encore, surtout en Irlande du Sud, beaucoup à faire.

A noter enfin que Jane Cassidy a su s'entourer d'excellents musiciens, dont le très connu Andy Irvine : cela donne à cet enregistrement une dimension supplémentaire. Le dernier Cassidy ? Un bon investissement...

« Relativity » par Phil Cunningham, Triona Ni Dhomhnaill, Johnny Cunningham et Micheal O'Domhnaill (Green Linnet, SIF 1059).

Vraiment, l'Irlande est une pépinière de musiciens. De bons musiciens. Voici qu'elle nous offre, via Green Linnet, la célèbre maison de disques américaine (qui est également celle de Kornog), un nouvel enregistrement de bon niveau, « Relativity », œuvre de quatre jeunes Irlandais qui connaissent bien leur affaire.

Ce disque est une production familiale : les Cunningham et les O'Dhomhnaill se disputent les places au générique et se partagent compositions et arrangements de morceaux traditionnels. Mais rassurez-vous, rien à voir avec les rivaux de Painful Gulch (relisez vos classiques !) : la plus parfaite entente règne entre les musiciens.

Plusieurs titres du disque sont donc des morceaux traditionnels, dont certains très connus. Je pense notamment à cette nouvelle version de « There was a lady », arrangée par Triona. A signaler, une valse « Leaving Brittany », souvenir d'un passage « mémorable » de John Cunningham en Bretagne.

Personnellement, les morceaux que je préfère sont ceux où Triona Ni Dhomhnaill chante et s'accompagne au clavecin et tout particulièrement « An Seandvine Doite », que Triona, efficacement relayée par ses trois complices, reprend en gaëlique. Pour les amateurs, rappelons que Triona a sorti il y a plusieurs années un merveilleux disque solo chez Gaël Linn (CEF 043).

The Pogues, « Red Roses Forme » (Stiff Musidisc 22711).

En vous présentant, ici même, il y a quelques mois, « Rhum, Sadamy an the lash », le deuxième album de Pogues, je reconnais avoir témoigné d'une certaine injustice. Après tout, les Pogues ne sont pas loin de renouveler l'exploit accompli par Alan Stivell il y a une quinzaine d'années : réconcilier deux planètes qui sont censées sinon s'opposer, du moins s'ignorer : le monde des « rockys » et celui des « folkeux ». Bien entendu, je ne vous parle pas de ceux qui se prennent pour les gardiens du temple et que l'on appelle aussi quelquefois, les « puristes ».

The Pogues n'est certes pas le meilleur groupe irlandais, mais il est sans nul doute aujourd'hui le plus connu. Au moins auprès de cette tranche d'âge qui fait (ou ne fait pas) le succès des concerts, celle des seize-vingt-cinq ans. Et voilà que le miracle se produit à nouveau : les amateurs de musique folk et les fanas du rock se bousculent aux grands-messes de nos néo-punk irlandais et communient ensemble en brandissant leur briquet bic (M. le Baron, vous penserez à ma petite commission ?)

Alors, pourquoi cracher dans la soupe ? Bien sûr, avec Stivell il y a(vait) le talent (le génie ?) en plus et les Pogues doivent une grande part de leur succès à leur look, sans nul doute, et à la gueule (est-il possible, en l'occurrence, d'utiliser un autre mot ?) de leur leader, Shane Mac Gowan, dont les chicots et les oreilles décollées sont les plus sûrs atouts du groupe.

Pourtant, il m'arrive de rêver que se lèvent des Pogues bien de chez nous qui rendraient aux Bretons le goût de leur musique...

Pour en revenir à « Red Roses Forme », il s'agit en fait du premier disque des Pogues, paru avant « Rhum, Sodomy », etc... mais qui sort seulement ces jours-ci en Hexagonie. Succès oblige. Cette sortie précède de peu celle d'un maxi 45 tours « Poguetry in Motion » (Stiff Musidisc 22401).

On le voit, les Irlandais paillards font le forcing et leur disque lui-même ne manque pas de punch. Je peux vous sembler un peu réticent, mais ce n'est qu'une illusion : ne manquez pas ce rendez-vous avec la nouvelle chanson irlandaise.

Pierre MORVAN

P.S. Le mois prochain, on revient en Bretagne, avec Jolimonde, Manu Lannhuel... et d'autres encore.

keltia-musique

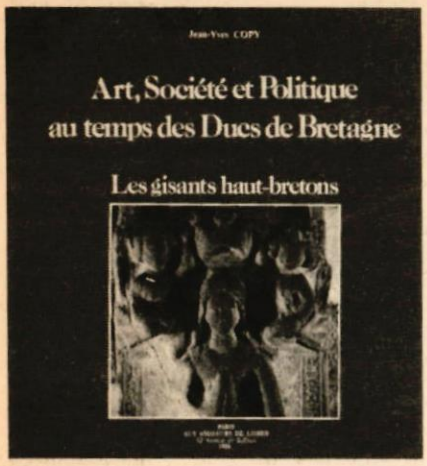


1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

Art : un travail remarquable



Nous avons annoncé dans le *PB* de décembre, la sortie du très beau livre de Jean-Yves Copy, sur les gisants haut bretons (éditions « aux Amateurs des Livres », avec le concours de l'Institut culturel de Bretagne). L'intérêt n'est pas seulement l'étude de ces grands tombeaux que la noblesse bretonne faisait construire pour affirmer ses origines et sa puissance, tel le tombeau en marbre du connétable de Clisson à Josselin. Mais c'est surtout la confrontation entre la création artistique et la situation économique, sociale et politique du moment, qu'il s'agisse de l'époque des ducs capétiens, des incidences de la guerre de succession ou de l'époque de la volonté bretonne d'affirmation de soi et d'indépendance (1442-1514). Comme le dit A. Mussat dans la préface, dans toute commande de gisant, « il y a toujours une arrière pensée nourrie des événements contemporains » (...) Partout l'attention portée aux costumes, aux coiffures, aux épitaphes, aux armoiries accompagne une comparaison fructueuse avec les modèles de l'art royal, anglais ou français. Ajoutons que c'est là le résultat de plus de 15 ans de travail pour réaliser une thèse d'Etat d'histoire de l'art. L'auteur lui-même précise l'ambition de son travail : « Dans ce cache géographique (la Haute-Bretagne), l'ouvrage de synthèse apparaît comme une contribution à l'histoire d'un thème européen. Le tombeau à représentation est en effet une création de la civilisation occidentale ». L'inventaire tient compte des monuments en place et aussi de nombre de monuments détruits sur lesquels existe une notice descriptive. Les matériaux, le caractère local ou importé de la production, les oppositions de style (anglo-normand au nord, limousin et parisien au sud de la Haute-Bretagne) sont méthodiquement étudiés, ainsi que le lien entre les clientèles des grands et la répartition des gisants.



Avec la guerre de succession de Bretagne, les Montfort font faire des gisants qui manifestent une idéologie de type monarchique (couronne fleuronnée), tout comme Charles de Blois, qui veut se faire accepter par les Bretons. Jean V, lui, est le mécène de la Basse-Bretagne où il capte à son profit le culte de saints.

L'art et l'histoire politique s'influencent donc sans cesse et J.P. Copy nous montre les effets de chaque inflexion de la politique des ducs. Les commandes artistiques permettent même de mieux comprendre leur idéologie. L'art peut expliquer en partie la vie politique. C'est cette voie féconde qu'ouvre l'auteur et qu'il faudrait appliquer aussi à d'autres monuments et à d'autres époques. Cartes, plans, photographies, schémas, tableaux constituent un ensemble agréable, varié, précis, qu'un index détaillé rend facile à utiliser.

Les généalogies et les repères chronologiques rendent vivant et accessible un sujet qui, si l'on s'en tenait au titre, semblerait appartenir au domaine des érudits et au royaume des morts. La profonde culture et les dons d'explication de l'auteur contribuent efficacement au miracle.

DALCHOMP SOÑJ !
REVUE HISTORIQUE BRETONNE
Lisez chaque trimestre
Dalc'homp Soñj !
revue historique bretonne
Dans chaque numéro, des articles sur l'histoire politique, économique, sociale, culturelle de la Bretagne et des autres pays celtiques.
Le numéro : **15,00 frs**
Abonnement : **55,00 frs**
Dalc'homp Soñj !
36, rue Emile Zola - 56100 An Oriant-Lorient

Quelles sont les villes qui ont donné à leurs rues des noms de compositeurs bretons ?

Depuis deux ans, un « Dictionnaire des compositeurs de musique en Bretagne » est en préparation sous la direction de Mme de Bellaing qui a mené de patientes recherches dans les bibliothèques et archives des cinq départements bretons ainsi qu'à Paris. Des compositeurs ainsi que les descendants de compositeurs disparus se sont fait connaître et ont envoyé aussi des documents, la plupart inédits à ce jour. L'ouvrage qui devrait paraître dans quelques mois, présentera la vie et l'œuvre de quelque 200 compositeurs de musique d'origine bretonne ou ayant vécu en Bretagne, du Moyen-Age à aujourd'hui.

L'Institut culturel de Bretagne lance donc un appel aux municipalités ainsi qu'à tous les habitants des 5 départements bretons qui voudraient bien lui signaler tous les lieux ou édifices publics qui ont reçu les noms de compositeurs bretons. Voici à titre indicatif une vingtaine de noms (sur un total de 200 environ) : Pierre Abelard (1079-1142) ; Louis Aubert (1877-1968) ; Louis A. Bourgault-Ducoudray (1840-1910) ; Jacques Collebaut, Jachet de Mantoue (XVI^e siècle) ; Jean Cras (1879-1932) ; Maurice Duhamel (1884-1940) ; Henri Kowalski (1841-1916) ; Paul Ladmirault (1877-1944) ; Paul Le Flem (1881-1984) ; Jef Le Penven (1919-1967) ; Victor Massé (1820-1884) ; Pinot-Duclos (1704-1772) ; Jospeh Quesnel (1749-1809) ; Rhene-Baton (1879-1940) ; Joseph-Guy Ropartz (1864-1955) ; Adam de Saint-Victor (1108-1177) ; Gaston Serpette (1846-1904) ; Pierre Thielemans (1825-1898) ; Louis Tiercelin (1846-1915) ; Villiers de L'Isle-Adam (1838-1889), etc...

Les informations sont à envoyer au secrétariat de l'Institut Culturel de Bretagne, Skol-Uhel ar Vro, BP 66 A, 35031 Rennes Cedex.

Breton par correspondance

Au cours des années, Skol Ober a développé son action, a multiplié ses outils de travail et offre maintenant, non seulement d'apprendre le breton, mais aussi d'utiliser la langue bretonne pour s'initier à d'autres langues sœurs ou cousines : le gallois et l'irlandais.

L'association Skol Ober propose également à ses étudiants des cours par correspondance d'histoire de la Bretagne. Il est demandé aux étudiants de faire de nombreuses recherches.

Pour obtenir des renseignements sur les quatre niveaux d'apprentissage du breton, pour se procurer les manuels et s'inscrire au cours par correspondance, écrire à Skol Ober, Gwaremm Leurven, Plufur, 22310 Plestin-les-Grèves.

PB SERVICE

BAGAD DE KEMPERLÉ

Concert à Paris, le 10 janvier

La kevrenn de Kemperlé, ensemble de musique de Bretagne, donnera, le samedi 10 janvier, en soirée, un concert exceptionnel à l'invitation du théâtre cabaret Le Dunois, 28 rue Dunois, Paris 13e. Le bagad de Kermperlé présentera un concert structuré en plusieurs parties, afin de montrer l'évolution de la musique traditionnelle bretonne depuis la création des premiers bagadous dans les années 45-50.

En conservant ses trois pupitres, la formation bagad n'a cessé d'évoluer musicalement depuis une quarantaine d'années pour atteindre un haut niveau technique et offrir une interprétation originale de la musique bretonne, ainsi que des compositions récentes.

Le bagad de Kemperlé a depuis longtemps choisi une orientation nouvelle pour la musique de bagad, convaincu qu'une musique même traditionnelle ne saurait rester figée dans un passéisme qui a souvent desservi la cause musicale bretonne. Sous la direction de Pierrick Tanguy, penn-soner et à la fois compositeur et arranger des musiques du bagad, l'ensemble de Kemperlé a pris une direction novatrice qui fut récompensée par des prix comme celui de recherche musicale au Kan ar Bobl de Lorient, ainsi que d'autres sur le plan chorégraphique avec son ensemble de danse.

Spectacle audio-visuel : né de la collaboration entre Hervé et Christine Hotte pour la recherche et l'illustration graphique et Pierrick Tanguy pour les musiques, leur création est une imbrication entre la musique et l'espace projeté. Cette collaboration ne saurait atteindre toute sa dimension sans l'excellence de la rythmique composée et dirigée par le penn-batteur Jean-Pierre Meneghin.

Culture bretonne en pays de Lorient

« Emglev Bro an Oriant » organise les 16, 17 et 18 janvier, à Lorient, trois journées sur la culture bretonne dans le pays de Lorient : Deizioù an Emglev 87.

Au programme :

— Vendredi 16 janvier, 20 h 30, à la Chambre de Commerce, 21 quai des Indes : débat « Quel avenir pour le mouvement culturel breton ? »; avec les représentants des grandes fédérations culturelles bretonnes.

— Samedi 17, 15 h, au palais des congrès : débat « Quelle politique culturelle pour la Bretagne ? », avec les représentants du conseil culturel, de la DRAC, du conseil régional, etc.

— Samedi 17, 21 h, au palais des congrès, fest-noz.

— Dimanche 18, 14 h 30, au palais des congrès : spectacle chants, musiques et danses de Bretagne.

Le samedi et le dimanche, au palais des congrès, expositions permanentes sur la harpe celtique, les instruments traditionnels, l'enseignement, etc. Concours de dessins, etc.

Tout renseignement : EBO, 1 impasse François Le Levé, 56100 Lorient, tél. 97.64.11.38 et 97.83.66.26.

Centre breton d'art populaire

37 bis rue Victor Hugo, 29200 Brest, tél. 98.46.05.85, conférences 1986-1987, le samedi à 16 h 30, au centre d'art breton. Entrée libre.

16 janvier (vendredi, à 20 h 30), « La légende du Graal : recherche sur les origines indo-européennes et ésotériques », par Jean-Claude Lozac'hmeur, professeur de langues et littérature française du Moyen-Age, à l'université de Rennes II.

7 février : « Evolution de la société celtique d'Ecosse », par Bernard Sellin, maître-assistant à la faculté des lettres de Brest.

7 mars : « Le vitrail au XVIe siècle en Léon et en Cornouaille », par Roger Barrie, conservateur régional de l'Inventaire général des Monuments et Richesses historiques de la France.

27 mars : « L'Orgue en Bretagne : l'influence anglaise sur la facture d'orgue en Bretagne occidentale sous l'Ancien régime », par Michel Cocheril, organiste de Saint-Mathieu de Morlaix, expert pour les orgues historiques.

28 mars : « Le Trio de Fontarabie », par Fanch Morvannou, maître-assistant à la section de celtique de la faculté des lettres de Brest.

Cabaret à Lanfains (22)

Au Petit Village, cabaret à la ferme en Lanfains, près de Quintin (22).

17 janvier, groupe « Strobinel » (folk).

25 janvier, groupe « Busy Fingers » (folk).

FEST-NOZ à Argenteuil

L'Amicale Les Bretons d'Argenteuil, le Bagad et le Cercle Celtique Bugale Ar Gwenn Ti Uhel, organisent leur 10e fest-noz, le samedi 24 janvier 1987, de 21 h à 3 h du matin, à la salle des fêtes Jean Vilar, à Argenteuil.

Au programme : Mmes Huet et Ribaut ; Ropars, Cotel, Venet.

Chanteurs vannetais : Les Trouzerion Mod Kouh, venant d'Auray ; le groupe Luherded, venant de Pontivy ; les sonneurs d'Argenteuil.

RATP : Bus 140 (station Jean Borderel, Grand Parking).

Cours de breton de niveau moyen à Landerneau

La maison pour tous de Landerneau a lancé des cours de breton de niveau moyen. Ces cours se font entièrement en breton et s'adressent à deux publics.

— Ceux qui parlent breton ou comprennent bien un dialecte et qui désirent apprendre à lire et à écrire la langue et comprendre les autres dialectes.

— Ceux qui apprennent le breton par eux-mêmes, qui peuvent se débrouiller un peu et désirent progresser.

Les cours sont organisés de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire de venir chaque fois.



Lettre ouverte à « OUEST-FRANCE »

Monsieur le Directeur,

Décidément jamais je ne m'accommoderai, malgré 40 ans de référence à votre journal, du conditionnement prêté en long, en large et en travers aux Soviétiques, conditionnement que vous cherchez à imposer aux lecteurs, vous-même.

J'ai entamé, ce matin, la lecture de votre « canard ». Un grand titre s'impose à ma vue à la première page, mettant en relief le mot « ouest » rappelant la fâcheuse dénomination de « machin », employé par de Gaulle pour l'ONU. Les individus comme les petites ou grandes collectivités humaines naturelles ont soif de personnalité. Les termes « machin » ou « ouest » résonnent comme des insultes. Il y a des terrorismes qui naissent à moins. Bien sûr, il y a le secteur de diffusion de « Ouest-France ». Alors, prenez « Massif armoricain » ou encore « Grande Armorique ». L'Ouest n'est pas une entité. Nous ne sommes pas des « Ouestons » ou des Ouestiens. Si vos fidèles forcés (1) acceptent de tolérer « Ouest » c'est qu'ils font mauvaise fortune bon cœur. Ils sentent que le but évident est de réduire l'Hexagone à une plateforme découpée en parts dont le centre est Paris. Une plateforme, sans obstacle culturel, sans odeur, sans saveur, incolore. Et c'est sur cette vision que s'appuie la censure. Votre censure. Celle que vous dénoncez à l'Est. Ma mère m'a toujours appris « que pour s'ériger en juge, il fallait soi-même être irréprochable ». En voulez-vous des preuves. Voulez-vous que l'on fasse un essai sur un sujet non politique ? Il y a des chances que vous ne répondrez pas. Sinon écrivez-moi. Le journal vous donnera mon adresse qui vous rappellera un « emmerdeur ».

La démocratie dont vous faites souvent cas, c'est quand tous les hommes sont à égalité de chances et non écrasés par des groupes de pression qui dictent « LEUR » loi avec leurs propres organes puissants d'information.

Aldrig a NAONED

(1) Dont je suis (il n'y a pas de publication équivalente). Vive le « libéralisme ».

Chers amis,

Ci-joint un chèque de 130 F correspondant à mon nouvel abonnement.

J'aime bien votre journal, j'espère que vous pourrez augmenter rapidement le nombre de pages. J'espère également que le débat qui s'instaure dans le cadre du journal s'intensifiera et restera largement ouvert aux personnalités extérieures au mouvement, en particulier aux écologistes bretons.

Amicales salutations.

D. CHEREL

L'ANNÉE 86 : ÇA FINIT MAL !

DÉBUT DÉCEMBRE : 1 MILLION DE MANIFESTANTS

PASQUA DU SAC !

PASQUA, NOSTALGIQUE DE 68

DES AGITATEURS ... GAUCHISTES ANARCHISTES ... QUE LES FRANÇAIS SE TIENNENT PRÊTS !

SEULE SOLUTION : QUE LE PREMIER MINISTRE DÉMISSIONNE !

VOUS EN ÊTES SÛR ?!

LES PAYSANS PRIS PAR LE SYNDROME DEVAQUET

DEVAQUET DES SOUS

SUPPRIME LES LAITIERS

GRÈVE DES CHEMINOTS

CE SONT DES PRIVILÉGIÉS : ILS ONT UN EMPLOI SÛR !

LE TRAVAIL EST UN DROIT, GROS SAC !

CE QUI N'EST PAS VRAI POUR TOUT LE MONDE !

CGT

QUI A DIT QU'ON N'ÉTAIT PAS GÉNÉREUX ?!

BLANCHIMENT DES CAPITAUX EXPATRIÉS IRRÉGULIÈREMENT

SUPPRESSION DE L'IMPÔT SUR LES GRANDES FORTUNES

ANONYMAT SUR L'OR

NONO

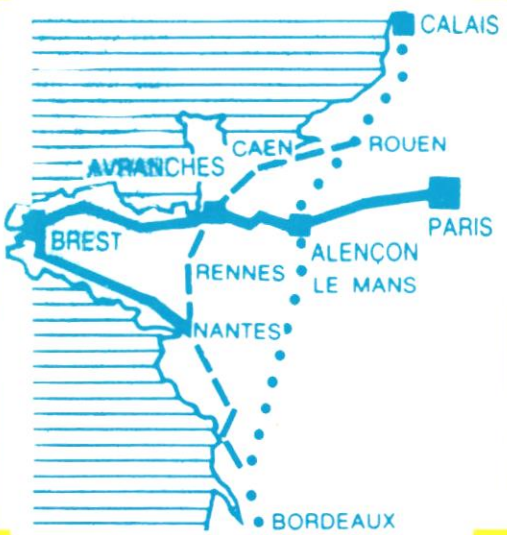
Même le général Patton, en 1944, a défendu la liaison Nantes-Rennes

L'ADURR (Association de défense des usagers de la route de Rennes) a exprimé dans sa conclusion magistrale tout le drame de la Bretagne : « En 1989, le TGV fera de Nantes la banlieue de Paris, sera-t-il toujours difficile de relier par route Nantes à Rennes ? Aucun membre de l'UDB ne s'est glissé parmi ses membres.

La « Quatre voies » devrait être terminée officiellement en 1992 (Nantes-Vannes, route des touristes 1990, Nantes-Niort, décision 1987). Mais déjà le financement pose question.

Où se trouve le chef d'orchestre qui interdit aux Bretons d'exploiter leurs propres ressources et en même temps renforce la vassalité de notre pointe d'Europe ? Qu'il sorte de son trou, s'il n'est pas un lâche !

Quand on pense que Saint-Malo, port maritime, est à peu près sur le même méridien que Nantes, port maritime, et qu'à peine 200 km les séparent, on comprend la lucidité d'un chef de guerre américain qui réédite l'exploit d'Alain Barbe-Torte fonçant pour défendre Nantes contre les Normands.



Les « Pays-de-Loire » réclament, concurremment à la route des estuaires, une liaison Calais-Alençon-Bordeaux. Un bon moyen de ne rien obtenir.

Ce qui compte pour les centralisateurs, c'est qu'ils puissent rapidement venir chercher leurs ordres dans les ministères ou... les conseils d'administration au centre de cette toile d'araignée unique au monde.

La route Nantes-Rennes, par son insuffisante fluidité TUE et fait perdre des millions de francs à ses utilisateurs industriels ou privés, par le temps perdu et le matériel abîmé, sans compter les vies humaines fauchées. Mais de cela on s'en fout.

Ah ! oui. C'est vrai. Que le lecteur m'excuse. J'oubliais : la concertation Nantes-Rennes, c'est mauvais pour les « Péhideloir » d'Olivier Guichard...

Aldrig a NAONED

1987



IL EST TOUJOURS POSSIBLE DE LE COMMANDER !

NOUVEAU : Un calendrier en breton décoré d'une aquarelle moderne en couleurs. A commander à la même adresse : 45 F port compris le 1er calendrier ; 30 F par calendrier supplémentaire.



Tout en breton, un superbe calendrier poster traditionnel à commander (avec règlement) à UDB, BP 203, 56102 Lorient Cedex : 40 F le 1er, 25 F par calendrier en plus.